



# AMNESTY INTERNATIONAL LE POINT SUR L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS EN 2024

# SOMMAIRE

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes. Essentiellement financée par ses membres et des dons individuels, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux. Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.


L'édition originale en langue anglaise de ce document a été publiée en 2025 par Amnesty International Ltd Peter Benenson House 1 Easton Street Londres WC1X 0DW Royaume-Uni

© Amnesty International 2025

Index : POL 32/0200/2025 Français  
Langue originale : anglais

© Amnesty International pour toutes les illustrations sauf indication contraire.

Photo de couverture :

 Discussions animées par Amnesty Nigeria entre les apprenant-e-s sur le harcèlement, les violences sexuelles et liées au genre et les droits de l'enfant, avec échange d'idées concrètes sur la manière de promouvoir l'équité et l'inclusion au sein des écoles et de la population locale.

© Amnesty International Nigeria

Maquette : Off Colour Design.

**POUR EN SAVOIR PLUS,  
RENDEZ-VOUS SUR**

[amnesty.org/fr/human-rights-education/](https://amnesty.org/fr/human-rights-education/)

<b>INTRODUCTION</b>	<b>03</b>
<b>APERÇU DE L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS EN 2024</b>	<b>05</b>
CONTRECARRER LES PRATIQUES AUTORITAIRES ET FAIRE PROGRESSER	
LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'ASSOCIATION	06
JUSTICE CLIMATIQUE	07
INTÉGRATION DES RÉFUGIÉ-E-S	07
INTRODUCTION D'UNE NOUVELLE RESSOURCE AU SEIN DU RÉSEAU D'EDH	08
<b>ENSEIGNEMENTS SUR LA LIBERTÉ : L'EDH CONTRE LA MONTÉE DES PRATIQUES AUTORITAIRES</b>	<b>09</b>
GRIN DE THÉ : CONVERSATIONS AUTOUR D'UN THÉ EN GUINÉE	013
<b>L'EDH DANS UN CONTEXTE DE CRISE : LES DROITS EXPLIQUÉS</b>	<b>014</b>
MISE EN ÉVIDENCE DES RÉPERCUSSIONS DES ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS SUR LE CORPS ENSEIGNANT À GAZA	015
<b>PROTÉGER LE DROIT À LA DISSIDENCE : RENFORCER LE DROIT DE MANIFESTER ET LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION</b>	<b>016</b>
<b>RÉSISTANCE EN LIGNE : LE COMBAT MONDIAL DE L'EDH POUR LES LIBERTÉS SUR INTERNET</b>	<b>019</b>
CONTRIBUTION DE L'EDH À ÉCRIRE POUR LES DROITS : L'HISTOIRE DE NETH NAHARA	021
TRAVAILLER AVEC LES DÉFENSEUR-E-S EN LIGNE : L'EDH RENFORCE LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU NÉPAL	022
<b>ANCRAGE DANS LES DROITS : ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA JUSTICE CLIMATIQUE QUI ONT DÉCLENCHÉ L'ACTION DE LA POPULATION</b>	<b>023</b>
<b>RETOMBÉES DE L'EDH SUR LES POPULATIONS MINORITAIRES</b>	<b>026</b>
DES DIPLÔMÉ-E-S DE L'ACADÉMIE D'AMNESTY EN PREMIÈRE LIGNE DU COMBAT DE LA TUNISIE POUR LA JUSTICE	028
APPRENDRE ENSEMBLE À LESBOS : LIENS TISSÉS ENTRE LES ENFANTS RÉFUGIÉ-E-S ET LES ENFANTS DU PAYS EN GRÈCE	029
<b>OUVRIRE LA VOIE DÈS L'ÉCOLE : RESPONSABILITÉ DU CORPS ENSEIGNANT DANS LA PRISE DE CONSCIENCE</b>	<b>030</b>
ÉLARGIR L'EDH EN ASIE CENTRALE ET EN EUROPE	033
LA DIGNITÉ DANS L'ÉDUCATION : UNE RÉPONSE DES DROITS HUMAINS À LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU KENYA	034
<b>TRANSFORMER LA JUSTICE DE GENRE</b>	<b>035</b>
« MAINTENANT, JE COMPRENDS » : TRANSFORMER LA VIE ET LES LOIS CONTRE LE MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST	039
ALGÉRIE : COLLABORER AVEC LES FEMMES CONTRE LE CODE DE LA FAMILLE ALGÉRIEN	040
<b>CONCLUSION</b>	<b>041</b>

# INTRODUCTION

En 2024, des centaines de millions de personnes ont subi des atteintes aux droits humains dans le monde. Au lieu d'être marquée par une progression constante vers la pleine réalisation des droits humains universels, 2024 a été traversée par des violations persistantes de ces libertés fondamentales et un recul du respect de celles-ci, qui ont fait voler en éclats des acquis obtenus précédemment. Les horreurs du génocide contre le peuple palestinien à Gaza n'en sont qu'un exemple. Partout dans le monde, la désinformation et la désinformation ont permis aux gouvernements de réduire au silence les populations qui luttent pour leurs droits. Les attaques contre des populations autochtones qui défendaient leurs droits fonciers, le silence imposé aux membres d'associations en raison de leur identité de genre, la brutalité et les représailles infligées à des personnes qui militaient pour la justice raciale et à des manifestant-e-s qui s'exprimaient sur les campus et dans nos rues sont autant d'atteintes à la liberté et à la dignité qui ont été recensées cette année.

Amnesty International est restée déterminée à dénoncer ces atteintes aux droits humains et à faire campagne contre celles-ci par un travail approfondi de recueil de preuves et d'établissement de rapports, ainsi que par un plaidoyer ciblé et des actions de campagne de grande envergure. Notre organisation a également continué de faire évoluer les mentalités et les comportements à long terme grâce à son travail éducatif.

L'éducation aux droits humains (EDH) est un pilier essentiel du travail d'Amnesty. Bien que souvent moins visible que les campagnes publiques, l'EDH mise en œuvre par Amnesty touche, par son ampleur et sa profondeur, des apprenants et apprenantes de toutes les générations et de tous les continents, allant des enfants du primaire aux personnes âgées, sans oublier les femmes autochtones et le public universitaire. Le travail d'EDH d'Amnesty renforce collectivement la connaissance et le respect de la défense des droits humains et consolide le pouvoir citoyen. En 2024, Amnesty a touché plus de trois millions d'apprenant-e-s par le biais de programmes d'EDH, apportant des changements mesurables.

Les programmes d'EDH d'Amnesty – en ligne et en présentiel – font appel à des technologies traditionnelles et à de nouvelles technologies numériques ; ils abordent un large éventail de questions prioritaires en matière de droits humains, telles que les pratiques autoritaires ou la mise en place de cadres d'apprentissage sûrs. Pour renforcer le changement et la sensibilisation aux droits humains, l'EDH d'Amnesty adopte une approche centrée sur l'élève, qui respecte les expériences vécues et s'attache à co-créer avec les apprenant-e-s et les partenaires locaux de nouvelles connaissances, des compétences innovantes, des mentalités différentes et des comportements inédits. Grâce à cette approche, les apprenant-e-s sont entraîné-e-s dans un parcours allant des connaissances à l'action, qui vient appuyer un changement et un impact durables en matière de droits humains. Les programmes d'éducation d'Amnesty offrent un espace où affermir un engagement essentiel à l'égard des questions liées aux droits humains, adapté à chaque contexte et sur mesure pour répondre aux réalités de l'apprenant-e, en fonction du point de départ et du point d'arrivée souhaité de chacun-e.

L'EDH favorise le changement de la situation des droits humains à petite et grande échelle. Comme le démontrent les exemples de ce rapport, l'EDH peut entraîner d'importants changements d'orientation. Bien que parfois plus difficiles à quantifier, les changements à l'échelle d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité sont tout aussi importants. Ces micro-changements ont le même pouvoir d'apporter un changement réel et significatif dans la jouissance des droits humains. Ils peuvent être difficiles à quantifier, mais leur impact est indéniable : ils font évoluer les normes, donnent les moyens aux gens de faire entendre leur voix et renforcent la résistance à l'injustice. Bien que ce rapport présente des exemples choisis, il ne peut pas refléter l'intégralité des conséquences et la durabilité de l'ensemble du travail d'EDH d'Amnesty. Visant à donner un aperçu de la portée et de l'étendue des travaux, le présent rapport met en évidence les approches innovantes utilisées dans différents pays. Il montre comment l'EDH crée de nouvelles connaissances, contribue à de nouvelles idées et mentalités, et fait évoluer les

comportements individuels et collectifs. Les comportements et les valeurs anti-droits peuvent être profondément enracinés, et la patience et la persévérance sont nécessaires pour établir un dialogue et faire évoluer peu à peu les comportements qui conduisent à la discrimination et à d'autres atteintes aux droits humains. Bien que ce rapport contienne d'incroyables récits de réussite, les défis qu'Amnesty doit relever pour son travail d'EDH sont considérables et demandent de la flexibilité pour s'adapter, apprendre et persévérer.

Les droits humains sont attaqués dans de nombreux pays – dans les différentes régions et dans le monde – et les avancées antérieures ne peuvent plus être considérées comme acquises. Des groupes historiquement marginalisés sont déshumanisés, ce qui entraîne une recrudescence de la discrimination et de la violence. Des pratiques autoritaires sont utilisées pour saper les normes et les valeurs relatives aux droits humains, et l'état de droit est délibérément affaibli. En 2000, les États membres des Nations unies ont lancé un Programme mondial d'éducation aux droits humains. Vingt-cinq ans plus tard, ce programme entre maintenant dans sa cinquième phase, axée sur l'éducation des enfants et des jeunes aux droits humains, en particulier en ce qui concerne les droits numériques, le climat et le genre. Pourtant, même l'obtention d'un accord des gouvernements sur ce cadre mondial de l'EDH – jusqu'alors bienvenu – s'est révélée controversée en 2024. Dans certains endroits, l'éducation aux droits humains est de plus en plus perçue comme une menace car elle a le pouvoir de renforcer les connaissances, d'éclairer les mentalités et de faire évoluer les comportements en faveur des droits humains pour tous et toutes.

Pour Amnesty, l'EDH est essentielle pour lutter contre ces attaques qui divisent profondément : nos efforts pour susciter le respect et l'action en faveur des droits humains par le biais de l'EDH sont essentiels à la consolidation d'une culture respectueuse des droits à l'échelle mondiale. Le présent rapport met en lumière le travail incroyable et vital d'EDH mené à bien par Amnesty International, ainsi que ses partenaires locaux et internationaux, pour s'éduquer mutuellement et donner aux gens les moyens de défendre les droits humains – malgré les attaques et les revers – ainsi que de construire les fondations durables de sociétés pacifiques et pérennes.



*Agnès rédigeant une lettre dans le cadre d'un événement Écrire pour les droits au Secrétariat international d'Amnesty à Londres, décembre 2024*

« En 2024, des centaines de millions de personnes ont vu leurs droits bafoués dans le monde. Le génocide de la population palestinienne de Gaza perpétré par Israël, l'agression illégale et meurtrière obstinée de l'Ukraine par la Russie, la plus grande crise au monde en matière de déplacements de population, avec des millions de personnes déplacées au Soudan en raison des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, l'apartheid de genre en Afghanistan et les attaques contre les défenseur-e-s des droits humains et des droits environnementaux ne sont là que quelques-uns des innombrables échecs de la promesse de respect universel des droits humains.

*Le monde a besoin de défenseur-e-s des droits humains contestataires qui résistent aux systèmes qui ont échoué tant de fois, qui les perturbent et qui les transforment. L'éducation aux droits humains d'Amnesty joue un rôle essentiel pour faire de cette nécessité une réalité, en enseignant des compétences permettant de résister, de perturber et de transformer. Notre travail d'éducation dans plus de 60 pays a touché plus de 3 millions de personnes en 2024, dont 60 % de filles et de femmes.*

*L'éducation aux droits humains nous rassemble, et seule l'unité nous permettra de faire valoir nos droits, de vaincre les forces qui cherchent à nous diviser et de faire de la promesse du respect universel des droits une réalité. Parce que l'humanité doit gagner. »*

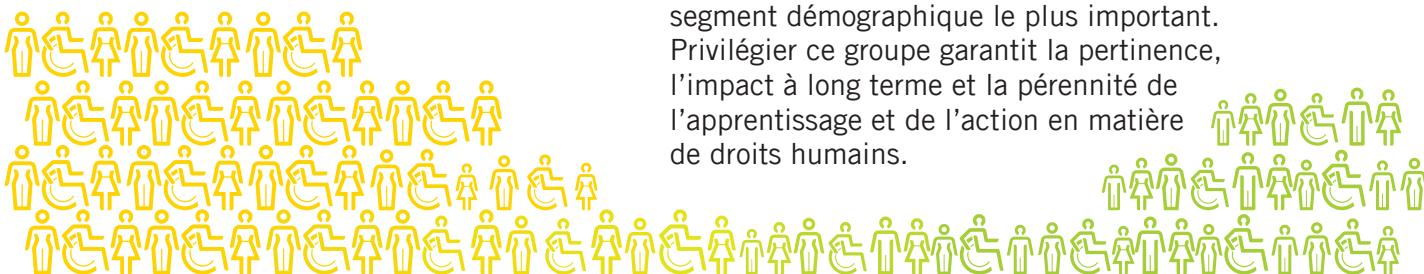
**Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International**

# APERÇU DE L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS EN 2024

## 2024 EN CHIFFRES

Les initiatives d'EDH d'Amnesty ont touché plus **DE 3 MILLIONS D'APPRENANT-E-S**, dans le cadre de débats avec les écoles, les universités, les réseaux de jeunes, les groupes de la société civile, les médias et les minorités. Ces initiatives ont renforcé les connaissances et le respect des droits humains, consolidant un mouvement citoyen fondé sur les droits humains.

**60 % des personnes ayant bénéficié des initiatives d'EDH d'Amnesty sont des filles et des femmes.** Cette répartition entre les genres souligne l'alignement du programme sur les priorités éducatives fondées sur les droits qui mettent intentionnellement l'accent sur l'égalité des genres, l'autonomisation et la transformation systémique. L'EDH a continué de renforcer la diversité en termes de genre et les droits pour tous et toutes.

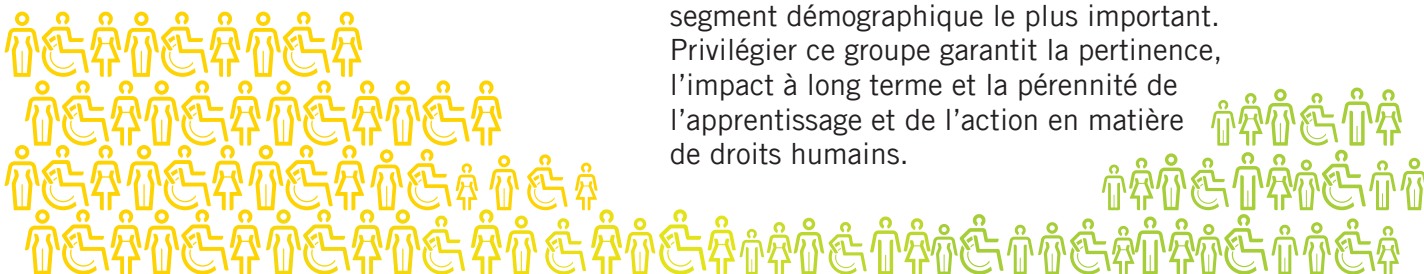


Des enfants plus jeunes ont également bénéficié de l'EDH d'Amnesty, les élèves du primaire représentant 19 % du public atteint.



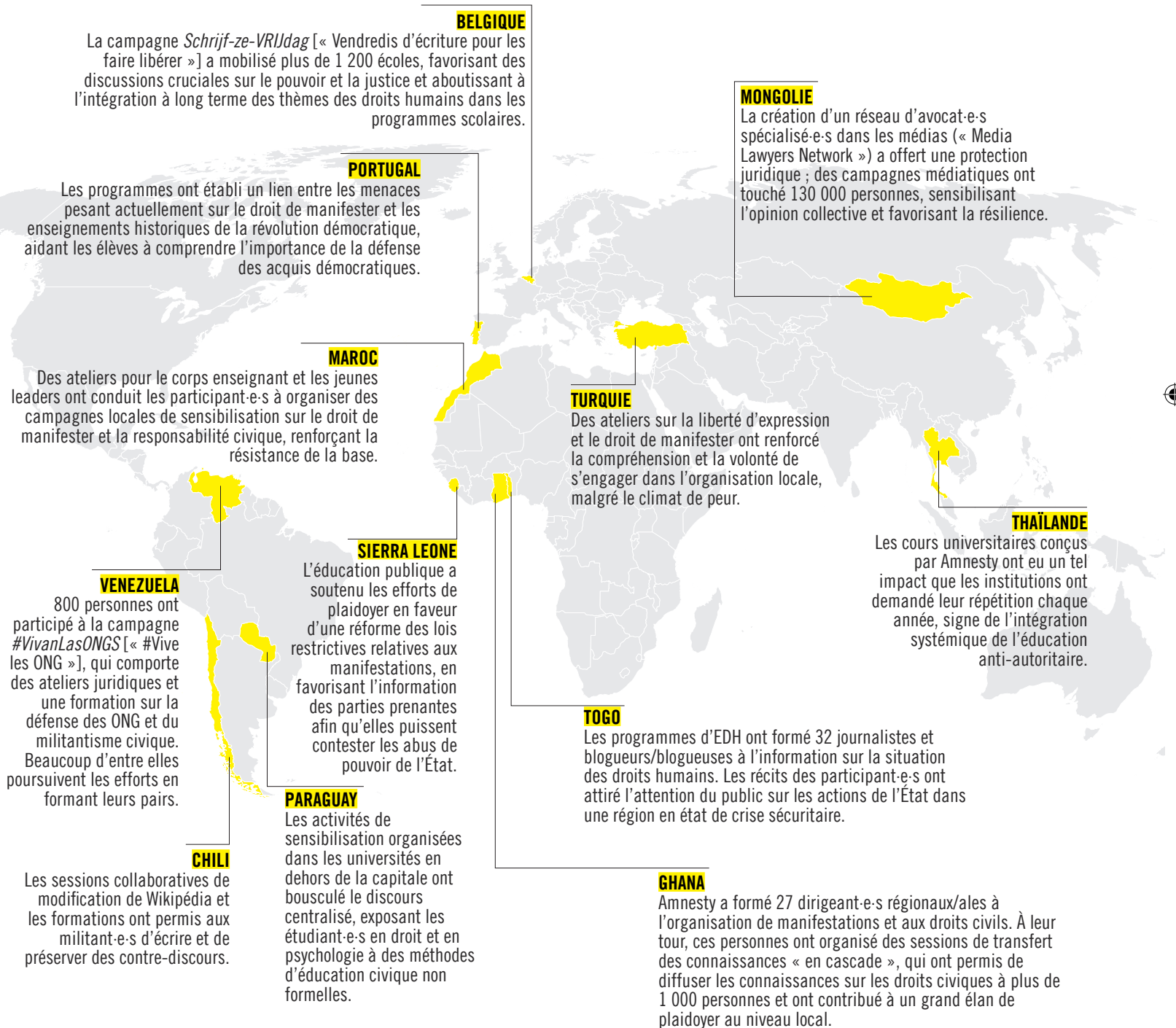
**61 % des personnes ayant bénéficié des initiatives d'EDH d'Amnesty sont des jeunes ayant entre 12 et 24 ans.**

Dans de nombreux pays, en particulier dans ceux à faible revenu, les jeunes (de 12 à 24 ans) représentent le segment démographique le plus important. Privilégier ce groupe garantit la pertinence, l'impact à long terme et la pérennité de l'apprentissage et de l'action en matière de droits humains.



## CONTRECARRER LES PRATIQUES AUTORITAIRES ET FAIRE PROGRESSER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'ASSOCIATION

L'EDH d'Amnesty a servi de mécanisme puissant contre les tendances autoritaires, car elle a contrecarré les restrictions de l'espace civique, la surveillance et la répression de la dissidence. Elle a permis d'acquérir des connaissances, d'amplifier les voix et de favoriser l'action collective, en aidant les individus et les populations à faire valoir leurs droits.



## JUSTICE CLIMATIQUE

## INTÉGRATION DES RÉFUGIÉ·E·S

### CANADA

La section francophone a élaboré du matériel éducatif sur la criminalisation des défenseur·e·s des droits fonciers des autochtones, mettant en évidence le croisement entre défense des droits environnementaux et injustices systémiques.

### FINLANDE

Amnesty a intégré les droits des réfugié·e·s et des migrant·e·s dans le cadre plus large de l'EDH à l'école, donnant lieu à des approches empreintes d'empathie et favorisant un environnement propice à l'inclusion.

### PAYS-BAS

Les programmes d'EDH ont été axés sur le renforcement des capacités du corps enseignant à aborder les questions relatives aux réfugié·e·s et aux droits humains, intégrant durablement l'éducation en faveur des réfugié·e·s dans les programmes scolaires.

### RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

14 ateliers ont réuni 369 enfants d'âge scolaire et l'application numérique « L'histoire de Kareem » a touché 252 participant·e·s, entraînant un renforcement mesurable de la sensibilisation et des mentalités positives à l'égard des réfugié·e·s.

### MOLDAVIE

« Combattre la crise climatique » a été inscrit au rang des grandes priorités nationales et a donné lieu à un concours de créativité, une école d'été et un atelier pour les jeunes, favorisant la réflexion et un mode de vie durable.

### THAÏLANDE

Amnesty s'est associée à Host International pour former des enfants et des jeunes réfugié·e·s de milieu urbain, ce qui a abouti à la formation du Club des jeunes leaders réfugié·e·s – Force motrice du changement [Force for Change – Refugee Youth Leaders Club], destiné à faciliter le soutien des pairs et le plaidoyer.

### ARGENTINE

Neuf ateliers ont réuni 329 étudiant·e·s autour de la justice environnementale, de la participation publique et de l'Accord d'Escazú, favorisant une compréhension globale du droit à un environnement sain. Un événement en ligne, Échos du futur, a invité les jeunes à explorer leur rôle dans la construction d'un avenir durable.

### AUSTRALIE

Le « Guide de l'allié·e climatique » a été élaboré pour mettre à disposition des personnes des mesures concrètes visant à soutenir la justice climatique, dans le cadre du matériel du « Pouvoir de la manifestation (pour le climat) ».



## INTRODUCTION D'UNE NOUVELLE RESSOURCE AU SEIN DU RÉSEAU D'EDH

Amnesty a lancé sa plateforme de ressources de l'EDH, un dispositif numérique centralisé et dynamique conçu pour améliorer considérablement l'accessibilité, l'organisation et l'utilisation stratégique du matériel d'éducation aux droits humains dans l'ensemble du réseau mondial d'EDH de l'organisation. Accessible sur <https://hresource.streamlit.app/>, la plateforme sert de fonds complet et convivial où les utilisateurs et utilisatrices peuvent filtrer et localiser les ressources par sujet, année, langue, type et source. Cela permet au personnel, aux éducateurs/trices et aux partenaires de récupérer rapidement du matériel pertinent, tel que des guides de formation, des plans de cours, des outils pédagogiques et des ressources de campagne adaptés à leurs contextes locaux et à leurs besoins programmatiques.

Le développement de la plateforme représente un investissement délibéré dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, la réduction des redondances et le renforcement de la cohérence entre les équipes et les régions. En donnant un accès plus rapide et plus ciblé aux ressources clés, la plateforme favorise la planification, l'exécution et la mise à l'échelle des initiatives d'EDH. Elle facilite également la collaboration entre les équipes en veillant à ce que tous les acteurs, quel que soit leur emplacement, puissent travailler à partir d'une base de connaissances cohérente et de qualité.

Outre les facilités d'accès et la cohérence, la plateforme joue un rôle en faveur des efforts d'apprentissage et de renforcement des capacités d'Amnesty en ce qu'elle favorise la visibilité, le transfert et la réutilisation des connaissances institutionnelles. Qu'il s'agisse de guider les nouveaux/nouvelles membres du personnel et bénévoles

dans leur intégration ou d'aider à la conception de formations animées à l'échelon local, la plateforme fait en sorte que les connaissances essentielles ne soient plus cloisonnées ou perdues.

À mesure que les archives s'élargiront, la plateforme deviendra une précieuse base de connaissances à long terme, qui contribuera à la mémoire organisationnelle et permettra de mettre en œuvre une programmation mieux adaptée et fondée sur des données concrètes. Les commentaires des utilisateurs et utilisatrices sont recueillis en continu pour que des améliorations soient apportées régulièrement, notamment par l'intégration de contenus multilingues, la diversification des sujets abordés et des fonctionnalités avancées qui améliorent encore la convivialité. Il est important de noter que la plateforme n'est pas un outil statique, mais un espace participatif qui encourage les utilisateurs/trices à apporter leur contribution active grâce à la fonctionnalité « Soumettre une ressource », ce qui garantit que la plateforme reste inclusive et pertinente et qu'elle reflète la diversité des pratiques d'EDH dans le monde.

Cette initiative marque un virage stratégique dans la façon dont Amnesty tire parti de son infrastructure numérique pour faire progresser l'éducation aux droits humains, car elle cesse d'être une simple fonction programmatique pour devenir également une approche intégrée de renforcement du système. En inscrivant les outils numériques dans la pratique quotidienne, l'équipe EDH instaure des flux de travail plus intelligents, favorise la collaboration et, en fin de compte, approfondit l'impact mondial d'Amnesty en matière de renforcement des connaissances, du pouvoir et de l'action en faveur des droits humains.

# ENSEIGNEMENTS SUR LA LIBERTÉ : L'EDH CONTRE LA MONTÉE DES PRATIQUES AUTORITAIRES

Le programme d'EDH d'Amnesty a été un mécanisme puissant pour faire progresser la liberté d'expression et d'association et lutter activement contre les pratiques autoritaires dans le monde entier. À une époque caractérisée par la progression des restrictions de l'espace civique, la surveillance de la dissidence et la répression systémique des voix de l'opposition, l'approche d'Amnesty en matière d'EDH a offert une réponse structurée, participative et de terrain contre l'érosion des droits humains. En renforçant les connaissances, en amplifiant les voix et en encourageant l'action collective, l'EDH a aidé les personnes et les groupes à faire valoir leurs droits, à résister au contrôle autoritaire et à jeter les fondations de sociétés plus équitables et participatives. Tout au long de l'année, des initiatives en matière d'EDH ont été mises en œuvre de manière stratégique dans des pays où la liberté d'expression et d'association risquait d'être restreinte par des acteurs étatiques, des entreprises ou des lois répressives. En se concentrant sur les écoles, les universités, les groupes de la société civile et les médias, les efforts en matière d'EDH sont allés bien au-delà de la sensibilisation. Ils ont permis de résister grâce au savoir, ont doté les populations locales d'outils de plaidoyer et d'organisation, et ont renforcé la compréhension et les capacités nécessaires pour soutenir des espaces plus protecteurs contre la répression de l'État.

En **Belgique**, la campagne à grande échelle d'Amnesty *Schrijf-ze-VRIJdag* [« Vendredis d'écriture pour les faire libérer »] a permis de dispenser des cours sur la liberté d'expression dans plus de 1 200 établissements scolaires. En présentant des cas centrés sur des personnes emprisonnées pour dissidence, la campagne a permis aux élèves de renforcer leurs connaissances et d'explorer les dangers des pratiques autoritaires et l'importance de la solidarité internationale. Le corps enseignant participant a adapté le matériel en fonction des besoins de sa classe, favorisant des discussions essentielles sur le pouvoir, la justice et l'obligation pour les États de rendre des comptes. Les commentaires formulés en retour de la campagne ont



*Schrijf-ze-VRIJdag est l'action annuelle d'écriture de lettres organisée par Amnesty Belgique (section flamande) dans près de 500 écoles.*

© Eva Joos

révélé non seulement un engagement élevé des élèves, mais également l'intégration à long terme de thèmes relatifs aux droits humains dans les programmes scolaires, ce qui contribue à façonner la compréhension qu'ont les enfants des droits humains et à former de futur-e-s citoyen-ne-s réfractaires aux discours autoritaires.

Amnesty **Autriche** a offert un autre exemple de cette résistance par l'éducation. Grâce à une tournée d'art urbain co-organisée avec *Calle Libre* – un festival d'art urbain axé sur l'esthétique urbaine, basé à Vienne – et à un atelier avec l'UNESCO, Amnesty a créé des espaces pour le public où la liberté artistique était explicitement liée à la dissidence politique. Les événements ont permis d'explorer

la manière dont l'art peut servir à la fois de résistance et de revendication face à la répression autoritaire. Les participant-e-s, notamment les étudiant-e-s et les artistes, ont acquis une compréhension plus nuancée de la façon dont les États limitent l'expression culturelle pour réprimer l'opposition, et dont la reconquête de l'espace public est une forme de protestation. Ce thème a été renforcé au cours de journées dirigées par des étudiant-e-s, à l'occasion desquelles les apprenant-e-s ont été chargé-e-s de planifier des actions pour lutter contre l'injustice sociale – un exercice pratique d'action civique.

Au **Ghana**, au **Nigeria** et au **Maroc**, Amnesty a renforcé la capacité de la société civile à repousser les pratiques autoritaires à la base. Au **Ghana**, Amnesty a formé 27 dirigeants régionaux et dirigeantes régionales à l'organisation de manifestations et aux droits civils. À leur tour, ces personnes ont organisé des sessions de transfert des connaissances « en cascade » dans huit régions. Ces formations ont permis de diffuser les connaissances sur les droits civiques à plus de 1 000 personnes et ont directement contribué à un grand élan de plaidoyer au niveau local. Dans de nombreux cas, les stagiaires ont organisé des forums de sensibilisation et des dialogues avec le public dans des endroits où la peur des représailles avait auparavant fait taire la dissidence. Au **Nigeria**, plus de 450 étudiant-e-s ont participé à un débat interuniversitaire sur la liberté d'expression, produisant des arguments convaincants contre la censure et l'arbitraire. Après l'événement, Amnesty a été invitée à apporter sa contribution à un manuel sur les droits humains à l'université Obafemi Awolowo, signe de la reconnaissance dont bénéficie l'influence d'Amnesty lorsqu'il s'agit d'élaborer un discours qui résiste à la répression de l'État. Au **Maroc**, les ateliers de la section d'Amnesty destinés au personnel enseignant et aux jeunes leaders ont engendré un effet d'entraînement. Fort-e-s d'une nouvelle compréhension du droit de manifester et de la responsabilité civique, un grand nombre de participant-e-s ont organisé des campagnes locales de sensibilisation. Dans un contexte où la critique publique de l'État déclenche souvent des actes de surveillance ou d'intimidation, ces initiatives décentralisées ont représenté des actes de résistance populaire. De même, au **Togo**, où la gouvernance autoritaire est exacerbée par les conflits et l'instabilité, des programmes d'EDH ont été mis en place pour les journalistes et les blogueurs/blogueuses, qui ont été 32 à recevoir une formation portant sur l'information sur les droits humains. Leurs récits – diffusés à la radio locale et publiés dans des médias indépendants – ont attiré l'attention du public sur les actions de l'État dans



© Amnesty International Nigeria

une région en état de crise sécuritaire. Cet acte de révélation de la réalité des faits à travers le journalisme a servi de contrepoids à l'impulsion autoritaire en faveur du contrôle de l'information.

Le travail d'Amnesty dans les pays confrontés à des environnements répressifs a également privilégié la protection et la résilience des populations locales. Au **Venezuela**, la campagne #VivanLasONGS a répondu directement aux efforts de criminalisation de la société civile déployés par l'État. À travers des ateliers, des sessions de formation et des campagnes de plaidoyer, l'initiative a défendu la légitimité des ONG et du militantisme civique. Plus de 800 personnes ont participé à des activités liées à la campagne. Beaucoup d'entre elles ont ensuite dispensé des formations à leur tour en matière de sensibilisation juridique et d'organisation fondée sur les droits. Ces actions ont contribué à contrecarrer le discours du régime selon lequel l'engagement civique est déstabilisant ou illégitime – un argument couramment utilisé par le gouvernement pour consolider son contrôle. En **Turquie**, en dépit de contraintes opérationnelles majeures, Amnesty a organisé deux ateliers axés sur la liberté d'expression et le droit de manifester. Les participant-e-s ont fait état d'une meilleure compréhension de leurs droits et d'une plus grande volonté de s'engager dans des actions locales d'organisation et de solidarité. Ces sessions ont représenté un défi modeste mais significatif contre le climat de peur qui règne sur la participation civique dans le pays. De même, en **Sierra Leone**, le dialogue d'Amnesty avec la police et le bureau du procureur général – visant à réformer les lois restrictives sur les manifestations – a été secondé par une solide

*Discussions animées par Amnesty Nigeria entre les apprenant-e-s sur le harcèlement, les violences sexuelles et liées au genre et les droits de l'enfant, avec échange d'idées concrètes sur la manière de promouvoir l'équité et l'inclusion au sein des écoles et de la population locale.*



sensibilisation du public. Les efforts d'EDH ont fait en sorte que les acteurs civiques puissent formuler des arguments juridiques contre la répression, en ce qu'ils ont favorisé l'information des parties prenantes afin qu'elles soient en mesure de contester les abus de pouvoir de l'État par le biais des canaux institutionnels.

La mobilisation de l'art, de la culture et des jeunes a continué à servir de méthode extrêmement efficace pour contrecarrer les discours autoritaires. Au **Portugal**, le travail d'Amnesty dans les écoles et les réseaux de jeunes a été axé sur le 50e anniversaire de la révolution démocratique du pays. Le programme a établi un lien explicite entre les menaces pesant actuellement sur les droits des manifestant-e-s et les enseignements historiques tirés de la dictature et de la résistance civique. Les défis rencontrés dans les écoles et les réunions de jeunes ont aidé les élèves à comprendre l'importance de la défense des acquis démocratiques, en mettant en évidence le lien entre la mémoire et l'action. Au **Chili**, des sessions collaboratives de modification de Wikipédia et des formations ont permis aux militant-e-s d'écrire et de préserver des contre-discours – des outils essentiels face aux médias contrôlés par l'État. Les activités de sensibilisation menées par Amnesty

International **Paraguay** dans les universités situées hors de la capitale ont ébranlé la centralisation traditionnelle du discours et permis à de nouvelles voix de se faire entendre. Les étudiant-e-s en droit et en psychologie communautaire ont été exposé-e-s à des méthodes informelles d'éducation civique, acquérant des compétences pour contester la gouvernance verticale et plaider en faveur des populations marginalisées. L'accent mis sur les jeunes dans toute leur diversité – notamment jeunes autochtones, d'ascendance africaine et LGBTQ+ – a permis que la résistance aux pratiques autoritaires soit intersectionnelle et inclusive. En **Guinée**, l'initiative *Grin de thé* a créé des espaces informels mais structurés pour le dialogue civique, en tirant parti des groupes qui se forment en extérieur autour d'un thé [les « grins de thé »] pour renforcer la compréhension des droits fondamentaux de la liberté d'expression et d'association et les explorer. Ces séances ont fourni de rares occasions de discussion ouverte dans un environnement où la surveillance et les tensions politiques limitent le discours public. En **Thaïlande**, les cours universitaires conçus et dispensés par Amnesty ont eu de telles retombées que les institutions ont demandé qu'ils se reproduisent chaque année, signe de l'intégration systémique de l'éducation anti-autoritaire dans les cadres formels.

*Militant-e-s Jeunes participant à des discussions sur Protégeons les manifs.*



© Amnesty International Taiwan

En **Mongolie**, la création d'un réseau d'avocat-e-s spécialisé-e-s dans les médias (Media Lawyers Network) a offert une protection juridique aux personnes ciblées pour avoir exercé leur droit de parole ou de réunion. La formation et la sensibilisation du public au rôle des technologies dans l'espace civique ont abouti à des campagnes dans les médias qui ont touché 130 000 personnes, renforçant ainsi la sensibilisation et la résilience collectives. Le travail d'Amnesty en matière d'EDH **aux Philippines, à Taiwan et à Porto Rico** a mis l'accent sur les partenariats stratégiques avec les écoles, les régions et les groupes locaux. Grâce à une formation harmonisée et à l'élaboration de matériels adaptés au contexte local, ces efforts ont renforcé les cadres institutionnels capables de résister à la pression politique. Que ce soit par le biais de l'EDH en milieu scolaire à Porto Rico ou de sessions de formation de formateurs/trices aux Philippines, l'accent est resté mis sur la construction de structures locales qui résistent aux tendances autoritaires grâce à une décentralisation des connaissances et à la promotion d'un militantisme capable de se maintenir par ses propres moyens.

Dans toutes les régions, les programmes d'EDH déployés par Amnesty en 2024 ont fait plus qu'informer : ils ont

renforcé la compréhension et la réflexion critique des apprenant-e-s sur la manière de résister aux menaces contre les droits humains et aux atteintes à ceux-ci. Dans les écoles, les groupes de jeunes, les médias, les réseaux juridiques et les associations locales, les gens ont acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour reconnaître et contester les outils des pratiques autoritaires : censure, intimidation, répression pénale et contrôle de l'espace public. Grâce à l'éducation, les enfants, les jeunes et les adultes qui ont participé à ces programmes ont appris à se faire entendre, à s'organiser collectivement et à faire valoir leurs droits, souvent malgré des risques importants. En fin de compte, l'impact de l'EDH d'Amnesty réside dans son pouvoir de transformation des individus et des groupes, qui deviennent conscients de leurs droits et capables de passer de la passivité civique à l'action civique. Lorsqu'un étudiant écrit une lettre, qu'une enseignante mène un débat, qu'un journaliste dénonce des abus ou qu'une manifestante affirme son droit de réunion, ils forment le tissu de la résistance démocratique, grâce à ces actes facilités par l'EDH.

*Militant-e-s Jeunes lors du lancement de la campagne Écrire pour les droits 2024 à Taichung, Taiwan.*

## GRIN DE THÉ

### CONVERSATIONS AUTOUR D'UN THÉ EN GUINÉE

En 2024, l'équipe Éducation aux droits humains d'Amnesty **Guinée** a lancé une initiative d'éducation civique centrée sur les jeunes, *Grin de thé*, qui tire son nom de la tradition culturelle guinéenne des « grins », réunions informelles autour d'un thé partagé pour discuter de questions sociales. Reconnaisant la puissance de cette pratique quotidienne, Amnesty a adapté sa programmation d'EDH au contexte local en transformant ces rassemblements autour d'un thé en plateformes stratégiques pour le dialogue, l'apprentissage et l'action. Organisé dans six communautés urbaines et périurbaines de Conakry et de l'intérieur du pays, *Grin de thé* a fourni des espaces sûrs et accueillants à plus de 200 jeunes, qui ont ainsi pu participer à des conversations essentielles sur la liberté d'expression, le droit de réunion pacifique et l'importance de la participation civique. Ces droits restent sous pression dans un environnement civique de plus en plus restreint en Guinée, où les voix des jeunes sont souvent marginalisées. Grâce à des discussions interactives, des récits et une éducation fondée sur les droits, le programme a démystifié des cadres juridiques complexes et a galvanisé les participant-e-s, qui peuvent désormais se considérer comme des agents du changement. Un grand nombre de ces personnes ont déclaré que leur état d'esprit avait évolué et qu'elles avaient cessé d'être des observateurs passifs et observatrices passives pour devenir des défenseur-e-s actifs/ives des droits. En conséquence, plusieurs groupes de jeunes ont lancé des campagnes de sensibilisation locales, des forums de pairs et des actions de plaidoyer visant à protéger les libertés civiles et à contester les pratiques répressives.

D'une manière plus générale, les résultats à caractère social ont été significatifs. *Grin de thé* a contribué à accroître la connaissance des droits civiques, à renforcer les réseaux de jeunes défenseur-e-s des droits humains et



© Amnesty International Guinée

à améliorer le dialogue au sein de la population locale sur des questions auparavant considérées comme taboues ou risquées à aborder publiquement. L'initiative a également renforcé les partenariats d'Amnesty sur le terrain, consolidant une approche ascendante du plaidoyer en faveur des droits humains, centrée sur les voix locales et la pertinence culturelle. Au-delà de son impact immédiat, *Grin de thé* est devenu un symbole de l'autonomisation des populations locales dans le paysage de la société civile guinéenne. Amnesty Guinée continue de travailler avec les jeunes participant-e-s, les membres de la communauté et les organisations locales pour étendre le modèle à l'échelle nationale, en utilisant des méthodes ancrées dans la culture pour faire face aux pratiques autoritaires, défendre les libertés et nourrir une génération attachée à la justice, à l'inclusion et aux principes des droits humains.

*Des militant-e-s de Conakry, en Guinée, ont célébré la semaine d'action Stop Torture en organisant une conférence, un défilé, une pièce de théâtre, un récital de poèmes, des témoignages et une signature de pétition et en y participant.*

# L'EDH DANS UN CONTEXTE DE CRISE : LES DROITS EXPLIQUÉS

En 2024, l'urgence du travail d'EDH a redoublé avec l'intensification des conflits, la poursuite du rétrécissement de l'espace civique et la complexification de la répression par les États. En réponse, l'EDH a cherché à sensibiliser les sympathisant-e-s d'Amnesty et les nouveaux publics à l'importance de protéger les droits humains pendant les conflits. L'EDH a tenté de contribuer au renforcement des connaissances et à la prise de conscience sur les droits et les causes profondes. À l'échelle mondiale, la série d'Amnesty intitulée Les droits expliqués, élaborée initialement en réponse à la crise à Gaza, visait à doter les populations locales d'une éducation sur le droit international humanitaire et les normes relatives aux droits humains qui soit ancrée dans le contexte. En 2024, elle a aidé divers acteurs – corps enseignant, étudiant-e-s, groupes de jeunes et défenseur-e-s des droits humains – à comprendre les protections juridiques qui les concernaient et les responsabilités des détenteurs/trices de droits en cas de conflit armé et de violence de l'État.

Les droits humains continuent d'exister et d'être importants pendant les conflits, et ils doivent absolument être protégés. « *Les États sont toujours tenus de respecter leurs obligations en matière de droits humains, même en temps de guerre et de conflit armé. C'est ainsi que le cadre juridique international relatif aux droits humains le prévoit. Lorsqu'un conflit armé éclate, d'autres lois commencent à s'appliquer pour réglementer les actions de toutes les parties : le droit international humanitaire*<sup>1</sup>. »

## LES DROITS EXPLIQUÉS

### DROITS HUMAINS ET CONFLIT ARMÉ

#### 1ÈRE PARTIE

**Lors d'un conflit armé, le respect et la protection des droits humains acquièrent une importance accrue. C'est précisément au cours des moments rendus difficiles par le chaos de la guerre que la protection et la promotion des droits humains deviennent plus essentielles encore. Dans le premier document explicatif à vidéo didactique de notre série, nous expliquons pourquoi les droits humains sont importants en temps de guerre, en mettant l'accent sur la dignité, la sécurité et le bien-être des personnes, qu'il s'agisse de civils, de combattant-e-s ou de détenus-e-s.**

### MÊME LES GUERRES ONT DES LOIS

#### QU'ARRIVE-T-IL AUX DROITS HUMAINS PENDANT UN CONFLIT ARMÉ ?

Les droits humains sont universels : ils s'appliquent à toute personne, à tout moment. Ils couvrent une large gamme de sujets et de thèmes, allant du droit à la liberté d'expression au droit à la santé, en passant par le droit de participer à la vie culturelle. Ces droits sont énoncés dans plusieurs déclarations et conventions relatives aux droits humains. L'une des plus connues est la Déclaration universelle des droits de l'homme, rédigée après la Seconde Guerre mondiale. S'y ajoutent notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention relative aux droits de l'enfant.

Beaucoup de personnes se demandent : la protection des droits humains opère-t-elle pendant un conflit armé ? Les personnes gardent-elles les mêmes droits ou cessent-ils d'être respectés, protégés et appliqués au même degré qu'en temps de paix, en raison de la violence généralisée et des perturbations causées par un conflit armé ?

La population peut et doit s'attendre à conserver l'accès à ses droits humains et l'exercice de ces derniers. Cela s'applique aux **droits civils et politiques**, notamment au droit à la vie et au droit à un procès équitable. Par exemple, l'interdiction des peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants est tout aussi valable au cours d'un état d'urgence extrême, comme en temps de guerre. Cela s'applique également aux **droits économiques, sociaux et culturels**. Par exemple, les enfants ont toujours le droit à l'éducation, même dans une situation de conflit armé ou de catastrophe naturelle. Les personnes ont droit à la santé, au logement, à la nourriture et à une eau potable. Malgré les répercussions souvent dévastatrices d'un conflit armé sur les droits humains, **les États ont toujours le devoir de respecter, de protéger et d'appliquer les droits de toutes les personnes et tous les groupes.**

LES DROITS EXPLIQUÉS  
MÊME LES GUERRES ONT DES LOIS

### QU'ARRIVE-T-IL AUX DROITS HUMAINS PENDANT UN CONFLIT ARMÉ ?

Au cours d'une crise susceptible de nuire gravement à la population d'un pays, un gouvernement risque de ne pas avoir la même capacité qu'à l'habitude de garantir les droits humains. Dans une certaine mesure, il peut adapter le mode de fonctionnement normal pour répondre à l'urgence. Par exemple, en cas de catastrophe naturelle telle qu'un séisme ou des inondations, les gouvernements peuvent donner des ordres d'évacuation pour déplacer la population depuis les zones à risque vers des lieux plus sûrs, en organisant des transports et des hébergements temporaires. Lors d'un conflit armé, les ressources telles que l'eau, la nourriture, les médicaments et les combustibles peuvent devenir rares et pousser les gouvernements à les rationner pour garantir que chacun et chacune obtienne des produits de première nécessité.

Cependant, les gouvernements **ne peuvent limiter certains droits humains qu'en cas d'absolue nécessité**, sans cesser pour autant de respecter le droit international. Ils doivent toujours rendre compte de leurs actions. Ils ne peuvent pas se servir d'une situation d'urgence pour traiter les personnes de manière inique et faire preuve de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la couleur de peau, le genre, la langue, la religion ou tout autre motif.

### LES DROITS HUMAINS S'APPLIQUENT EN TOUTES CIRCONSTANCES, MÊME PENDANT UN CONFLIT ARMÉ.

Certains droits humains sont considérés comme si indispensables à la protection de toute personne qu'ils ne devraient jamais être suspendus ou modifiés, même en cas de conflit armé ou d'état d'urgence. Ces droits sont notamment les suivants :

- ▶ le droit à la vie ;
- ▶ l'interdiction de la torture ou autres mauvais traitements ;
- ▶ l'interdiction de l'esclavage ;
- ▶ les normes fondamentales d'équité des procès ;
- ▶ le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ou de croyance ;
- ▶ les interdictions des prises d'otages, des enlèvements et des disparitions forcées ;
- ▶ les obligations fondamentales minimums en matière de droits, par exemple en ce qui concerne le droit à des soins de santé de base essentiels sans discrimination, ainsi que les droits à la nourriture, à un hébergement et à de l'eau potable.

Les États sont toujours tenus de respecter leurs obligations en matière de droits humains, même en temps de guerre et de conflit armé. C'est ainsi que le cadre juridique international relatif aux droits humains le prévoit. Lorsqu'un conflit armé éclate, d'autres lois commencent à s'appliquer pour réglementer les actions de toutes les parties : le **droit international humanitaire**.

LES DROITS EXPLIQUÉS  
MÊME LES GUERRES ONT DES LOIS

Le guide Les droits expliqués analyse la relation entre droits humains et conflit armé, notamment la manière dont l'éducation fait l'objet d'attaques.

1 Amnesty International, *Les droits expliqués. Droits humains et conflit armé 1ère partie : même les guerres ont des lois* (index : MDE 15/7458/2023), 29 novembre 2023, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde15/7458/2023/fr/>

## MISE EN ÉVIDENCE DES RÉPERCUSSIONS DES ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS SUR LE CORPS ENSEIGNANT À GAZA

Le personnel enseignant est sur la ligne de front de l'éducation lors des conflits. Comme d'autres civil-e-s, il est exposé à des risques de blessures, de déplacements forcés, d'autres violations des droits humains et de décès en période de conflit. Avec les étudiant-e-s et les autres membres de la communauté éducative, le corps enseignant est souvent particulièrement en danger à cause d'attaques délibérées contre l'éducation.

Dans un webinaire intitulé « Le corps enseignant à Gaza : défendre le droit à l'éducation », l'EDH a voulu documenter l'ampleur colossale des atteintes aux droits humains qu'implique la prise pour cibles délibérée des écoles dans le cadre du génocide qui a lieu à Gaza. Le webinaire a rassemblé des universitaires, des membres du corps enseignant, des administrateurs/trices de l'éducation et des acteurs de la société civile. Il a permis à une personne représentant le syndicat général des enseignant-e-s palestinien-ne-s (GUPT) de livrer son témoignage. Le GUPT est la principale association d'enseignant-e-s de Palestine, fondée en 1968 ; il est membre de l'Internationale de l'Éducation. La personne représentant le GUPT a parlé des attaques contre le personnel enseignant à Gaza et en Cisjordanie. En outre, un-e éducateur/trice et enseignant-e diplômé-e de Gaza (vivant désormais à l'étranger) a livré son témoignage profondément personnel sur les défis à relever par le personnel enseignant à Gaza depuis des dizaines d'années et sur la dévastation provoquée par les attaques à cause des conséquences des attaques israéliennes de 2023 et 2024. Un-e membre de l'université de Cambridge a présenté des preuves solides de l'ampleur de la destruction causée par les attaques perpétrées contre le système éducatif palestinien<sup>2</sup>. Les participants et participantes du webinaire ont partagé de nombreux messages de solidarité, dans lesquels ils/elles ont exprimé leur admiration pour la résilience des étudiant-e-s et des éducateurs/trices de Gaza, et ont exhorté au renforcement du plaidoyer international. Beaucoup ont remercié les intervenant-e-s et les organisateurs/trices, soulignant l'importance de poursuivre ces discussions pour la sensibilisation. Le webinaire a engendré l'espoir collectif de voir l'obligation de rendre des comptes respectée, la paix instaurée et le droit à l'éducation à Gaza défendu et renforcé à l'avenir.



### Palestinian Education Under Attack in Gaza: Restoration, Recovery, Rights and Responsibilities in and through Education

September 2024



In partnership with



Couverture d'un matériel éducatif de la faculté d'éducation de l'université de Cambridge, du Centre d'études libanaises (CLS) et de l'UNRWA, produit en 2024.

<sup>2</sup> Université de Cambridge et Centre for Lebanese Studies, *Palestinian Education Under Attack in Gaza: Restoration, Recovery, Rights and Responsibilities in and through Education*, septembre 2024, [https://www.educ.cam.ac.uk/centres/real/publications/Palestinian\\_education\\_under\\_attack\\_in\\_Gaza.pdf](https://www.educ.cam.ac.uk/centres/real/publications/Palestinian_education_under_attack_in_Gaza.pdf)

# PROTÉGER LE DROIT À LA DISSIDENCE : RENFORCER LE DROIT DE MANIFESTER ET LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION



© Amnesty International Ghana

L'approche d'Amnesty en matière d'EDH conjugue l'éducation, le renforcement des capacités, le plaidoyer et la mobilisation de la base dans différents contextes. Les sections nationales ont adapté sur mesure la méthodologie de l'EDH pour répondre aux réalités locales, afin de favoriser un militantisme durable et d'intégrer l'éducation civique dans les institutions et les collectivités. Les conséquences tangibles de ce travail se manifestent par l'amplification du discours public, la collaboration institutionnelle, le renforcement des capacités des acteurs sur le terrain et les résultats mesurables au niveau de la collectivité.

Amnesty International **Ghana** a fourni un modèle d'éducation aux droits intégrée qui a un impact structurel durable. Suite au lancement du documentaire *Protégeons les manifs Ghana*, la section a initié une discussion nationale sur la loi relative à l'ordre public et l'obligation pour la police de rendre des comptes. Cette prise de conscience a été soutenue par un vaste programme de

formation, qui a permis à plus de 27 dirigeants régionaux et dirigeantes régionales d'acquérir des compétences avancées en matière d'éducation aux droits des manifestant-e-s. Ces dirigeant-e-s ont ensuite initié des formations adaptées au contexte local, qui ont été suivies par plus de 4 000 personnes dans de nombreuses régions. En particulier, 19 groupes locaux ont fait preuve d'une activité soutenue sur le terrain, notamment des sessions d'EDH dirigées par des jeunes, des campagnes de plaidoyer telles que Orange your campus et la création de réseaux de pairs au sein d'établissements d'enseignement. Ces activités reflètent à la fois l'ampleur et la profondeur des résultats : les personnes formées ont non seulement acquis des connaissances, mais elles ont également fait en sorte que celles-ci se répercutent sur le développement institutionnel, la mobilisation civique et la collaboration interrégionale au sein du pays.

Au **Chili**, Amnesty a mis en place, en partenariat avec la Corporación de Promoción y Defensa de los Derechos del

*Amnesty International Ghana a lancé la campagne « Protégeons les manifs » lors du Dialogue national sur les manifestations à Accra, mars 2024.*

Pueblo (CODEPU) [Corporation pour la promotion et la défense des droits du peuple<sup>3</sup>], une formation en six sessions axées sur les dimensions de la législation et de l'expérience du droit de manifester. Le programme a eu des retombées sur les participant-e-s qui avaient survécu à la violence de l'État au cours des récents mouvements sociaux. L'une de ces participantes, qui avait subi une blessure grave lors d'une manifestation, a décrit la formation comme une expérience profondément réparatrice qui lui a redonné le sens de l'initiative et l'a poussée à rejoindre un groupe local d'observateurs/trices des droits humains. Cette transformation personnelle met en évidence le potentiel de réadaptation et de mobilisation qu'offre l'EDH dans des contextes marqués par le traumatisme et la répression. La formation a également doté les participant-e-s d'outils d'alphabétisation et de planification de campagnes, leur permettant d'initier un plaidoyer au niveau local dans les municipalités présentant des niveaux élevés de violence liée aux manifestations.

Amnesty International **Autriche** a favorisé le dialogue avec les institutions en formant une coalition nationale d'organisations œuvrant en faveur du droit de manifester. L'événement de lancement de la coalition, auquel ont assisté des membres du parlement et des acteurs de la société civile, a servi à la fois d'initiative de sensibilisation du public et de plateforme de dialogue sur l'action à mener. Amnesty a également introduit de nouvelles ressources pédagogiques sur les droits des manifestant-e-s, conçues pour s'aligner sur les programmes scolaires et sur les besoins du travail de campagne sur le terrain. Le double dialogue – à l'échelon local et avec les législateurs – a renforcé la crédibilité et la visibilité de l'impératif que constituent les droits des manifestant-e-s. En **Thaïlande**, l'innovation a joué un rôle fondamental dans la conception du matériel éducatif. Amnesty a co-développé *Make it Rights*, un jeu de société simulant un scénario de plaidoyer réel, en partenariat avec des jeunes du pays et une société de conception de matériel éducatif. Le jeu sert à la fois d'outil de formation et d'activité de dialogue avec les jeunes, en guidant les joueurs/joueuses dans les processus décisionnels liés aux campagnes civiques. Le prototype a déjà été intégré aux ateliers d'EDH d'Amnesty, dans le cadre desquels il sert de modèle reproductible et évolutif pour l'apprentissage fondé sur les valeurs. Les premières évaluations ont montré que les participant-e-s avaient gagné en assurance



pour identifier les atteintes aux droits et concevoir des stratégies de campagne pacifiques. À **Porto Rico** et en **Suisse**, les sections d'Amnesty se sont concentrées sur la création de mécanismes de protection s'appuyant sur les réseaux de bénévoles et les partenariats locaux. À **Porto Rico**, Amnesty a augmenté le nombre d'observateurs/trices des manifestations formé-e-s grâce à son initiative *Observadorxs de Protestas* [« observateurs/trices de manifestations »], renforçant ainsi la capacité de surveillance civique en temps réel pendant les manifestations.

Au **Népal**, l'EDH a été utilisée pour amplifier les capacités individuelles et organisationnelles. Amnesty a organisé une formation complète sur le droit de manifester, la liberté d'expression et les libertés civiques connexes. Presque tous les participants et participantes ont ensuite organisé d'autres sessions d'EDH au sein des écoles et des communautés, élargissant la portée d'Amnesty et renforçant un modèle décentralisé et durable pour l'éducation aux droits. Cette approche a amélioré la connaissance des droits civiques dans les régions mal desservies et a permis d'intégrer l'éducation aux droits des manifestant-e-s dans les pratiques locales. Aux **Pays-Bas**, Amnesty a coproduit un épisode d'une émission pédagogique de la télévision nationale – *Het Klokhuis* [*The Clockhouse*]. Consacré aux droits des manifestant-e-s, cet épisode a été vu par plus de 10 000 personnes<sup>4</sup>. Du matériel d'accompagnement a été

Vidéo de *Make it Rights* sur YouTube.

<sup>3</sup> La Coporacion de Promocion y Defensa de los Derechos del Pueblo (CODEPU) [Corporation pour la promotion et la défense des droits du peuple] est une organisation non gouvernementale créée en 1980 sous la dictature militaire chilienne. Depuis, elle n'a cessé d'aider les victimes d'atteintes aux droits humains et de lutter contre l'impunité.

<sup>4</sup> <https://hetklokhuis.nl/tv-uitzending/4674/mensenrechten>

distribué dans les écoles, où le corps enseignant a fait état d'un engagement accru des élèves et d'une compréhension cruciale de la participation civique. Dans le cadre d'une autre initiative, 24 participant-e-s ont pu recevoir une masterclass sur le droit de manifester et contribuent maintenant, pour beaucoup d'entre eux/elles, à des activités d'EDH et de plaidoyer.

Grâce à sa campagne *Protégeons les manifs* et à ses programmes d'EDH, Amnesty a non seulement sensibilisé les populations à leurs droits, mais leur a également donné les moyens de défendre ces droits face à la répression croissante. Les résultats démontrent que l'éducation aux droits humains est un outil stratégique et efficace pour mobiliser l'action civique, contrecarrer les pratiques autoritaires et renforcer la résilience démocratique. En 2024, la campagne *Protégeons les manifs* et les initiatives en matière d'EDH ont joué un rôle essentiel dans la sauvegarde des droits à la liberté d'association et de réunion pacifique. Face aux pratiques autoritaires et au rétrécissement de l'espace civique, ces efforts ont fourni certes des connaissances, mais aussi les outils et la confiance nécessaires aux personnes et aux populations pour faire valoir leurs droits et s'organiser pour obtenir justice. En intégrant l'EDH dans le militantisme de base, les systèmes scolaires, le secteur associatif local et les efforts de plaidoyer nationaux, Amnesty a soutenu l'émergence d'acteurs civiques plus informés, plus connectés et plus résilients. Les conséquences de cette évolution sont évidentes : les personnes formées ont constitué des réseaux durables dédiés au travail de plaidoyer, ont élaboré des campagnes indépendantes et sont devenues des atouts reconnus pour la défense des droits humains dans leur communauté. Les groupes qui opéraient auparavant de manière informelle s'organisent maintenant activement, éduquent les autres et obligent les autorités à rendre compte des résultats qui représentent un changement systémique durable. Fait essentiel, ce travail consolide le rôle de la manifestation comme composante légitime et nécessaire de la démocratie. Qu'elle ait créé des outils de plaidoyer créatifs ou mis en œuvre un soutien aux observatrices des manifestations, Amnesty s'est efforcée de protéger et de normaliser la dissidence dans des environnements où elle est de plus en plus criminalisée ou réprimée. Cela a non seulement renforcé les capacités individuelles, mais a également contribué à rétablir la



© Amnesty International Suisse

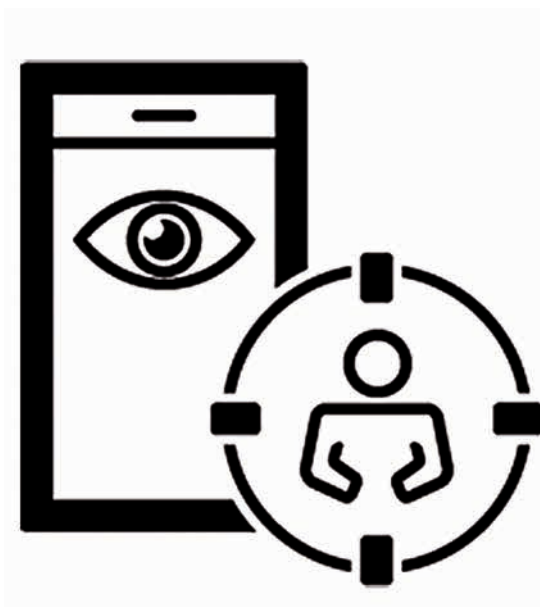
confiance du public dans la participation civique. Alors que les restrictions pesant sur les manifestations s'intensifient dans le monde entier, la nécessité de l'éducation aux droits humains pour la protection des libertés civiles est de plus en plus impérieuse. Le modèle de l'EDH d'Amnesty a montré que lorsque les droits sont enseignés, compris et défendus collectivement, les mouvements deviennent plus forts et plus tenaces. Le travail de l'organisation en matière d'EDH continue d'être un pilier clé dans la construction de sociétés inclusives, participatives et respectueuses des droits.

*Grève nationale féministe suisse pour les droits des femmes et l'égalité à Berne (Suisse), juin 2024.*

# RÉSISTANCE EN LIGNE : LE COMBAT MONDIAL DE L'EDH POUR LES LIBERTÉS SUR INTERNET

À une époque marquée par l'essor fulgurant de la vie sociale, politique et économique en ligne, les gouvernements du monde entier n'ont pas hésité à tirer parti des technologies numériques comme outils de répression. De plus en plus, les gouvernements exploitent des infrastructures de surveillance, des réseaux de désinformation et de la censure en ligne pour réprimer la dissidence, restreindre les libertés fondamentales et surveiller leurs populations. La montée en force de ces tactiques autoritaires en ligne menace le tissu même des sociétés démocratiques. En réponse, Amnesty s'est imposée comme l'une des principales défenseuses mondiales des droits numériques, déployant une stratégie à volets multiples pour résister au contrôle autoritaire et donner aux acteurs de la société civile, aux jeunes et aux populations marginalisées les moyens de revendiquer leurs droits dans les espaces numériques. Dans différentes régions, les programmes d'Amnesty International relatifs aux droits numériques mettent l'accent sur l'autonomisation en matière d'apprentissage, l'éducation dirigée à l'échelon local et le travail de campagne stratégique. L'organisation s'est toujours efforcée de démystifier les sujets complexes liés aux libertés numériques, de promouvoir une mobilisation en ligne sûre et inclusive et de défendre le cadre juridique et moral qui sous-tend la liberté d'expression, d'association et de manifestation pacifique en ligne. Quatre initiatives nationales mises en œuvre au **Népal**, en **Mongolie**, en **Argentine** et au **Kenya** illustrent la manière dont des interventions sur mesure ancrées dans le contexte local peuvent servir de contre-mesures efficaces contre l'autoritarisme numérique.

En **Mongolie**, la stratégie d'Amnesty est passée du renforcement des capacités individuelles à la formation de mécanismes de plaidoyer collectif. L'organisation a mené une série de sessions de formation intensives à l'intention des avocat-e-s, des groupes de la société civile, des journalistes et du personnel des ONG. Ces sessions ont porté sur les dimensions juridiques des droits numériques,



notamment les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique. Le programme a aidé les participant-e-s à renforcer leurs connaissances juridiques et leurs compétences en matière de plaidoyer pour défendre les droits humains dans le contexte de l'évolution du cadre d'action relatif à la sphère numérique en Mongolie. L'un des résultats significatifs de cette initiative a été la création d'un réseau d'avocat-e-s spécialisé-e-s dans les médias (« Media Lawyers Network »), une coalition de professionnel-le-s du droit engagé-e-s dans la défense de la liberté d'expression par le biais de procédures judiciaires stratégiques et de plaidoyer de haut rang. Reconnaisant l'importance des voix des jeunes dans l'élaboration de normes démocratiques relatives à l'environnement numérique, Amnesty a également lancé une campagne nationale axée sur les jeunes, intégrant des podcasts, des modules d'enseignement numériques, des événements locaux et une participation dynamique sur les réseaux sociaux. Cette campagne a atteint plus de 130 000 personnes,

favorisant la sensibilisation aux droits numériques et encourageant l'utilisation d'espaces en ligne pour la participation civique. L'initiative a démontré avec force que des stratégies numériques inclusives peuvent être déployées pour éduquer, mobiliser et unifier des acteurs disparates en faveur de la défense des droits humains.

Dans ces contextes nationaux variés, le travail d'Amnesty en matière d'EDH reflète une approche stratégique qui associe l'enseignement technique, le renforcement des connaissances, la mobilisation des habitant-e-s et le plaidoyer ciblé. Ces interventions ne sont pas seulement des réponses aux menaces actuelles : elles sont des efforts proactifs pour façonner l'avenir numérique. En construisant des coalitions, en éduquant la prochaine génération et en défendant les normes juridiques, Amnesty renforce le mouvement mondial pour les droits numériques, ce qui aide à préserver les sociétés des effets corrosifs des pratiques en ligne qui portent atteinte aux droits humains. En outre, la capacité de l'organisation à adapter ses stratégies aux réalités politiques, sociales et technologiques locales est essentielle. Qu'elle se manifeste sous la forme de réseaux juridiques en **Mongolie**, de la mobilisation des jeunes en **Argentine**, de la formation de la société civile au **Népal** ou de l'engagement des étudiant-e-s au **Kenya**, l'approche d'Amnesty repose sur la conviction selon laquelle des écosystèmes civiques résilients sont essentiels pour résister aux abus de pouvoir autoritaires. Au même titre que la place publique physique, le domaine numérique doit rester un espace où la dignité humaine, la capacité d'action et les droits sont respectés et défendus. Alors que de nombreux gouvernements continuent d'affiner et d'élargir leurs arsenaux numériques, l'urgence du travail de défense des droits numériques se fait plus pressante encore. Les efforts d'Amnesty International soulignent la nécessité d'investir durablement dans l'éducation, la technologie et les infrastructures juridiques pour protéger les droits fondamentaux à l'expression, à l'association et à la vie privée à l'ère numérique. Grâce à ce travail, Amnesty affirme une vérité simple mais profonde : les droits humains sont indivisibles et doivent être défendus partout où le pouvoir répressif est exercé, hors ligne ou en ligne.



© Amnesty International Népal

Événement d'écriture de lettres dans le cadre d'Écrire pour les droits 2024 organisé par Amnesty International Népal dans une école de Katmandou (Népal).

## CONTRIBUTION DE L'EDH À *ÉCRIRE POUR LES DROITS* : L'HISTOIRE DE NETH NAHARA

À la base, l'EDH favorise la sensibilisation aux droits fondamentaux et aux mécanismes par lesquels ces droits peuvent être protégés et défendus. Dans le contexte de la campagne *Écrire pour les droits*, les activités d'EDH aident les participant-e-s – dont beaucoup peuvent entendre parler de concepts liés aux droits humains pour la première fois – à comprendre les injustices structurelles derrière chaque cas, les normes juridiques internationales en cause et le pouvoir de la solidarité dans la lutte contre les atteintes aux droits humains. Chaque année, des matériels d'EDH sont élaborés autour des cas présentés dans *Écrire pour les droits*. Ces ressources sont conçues pour les écoles, les associations locales, les militant-e-s et les éducateurs/trices afin d'impliquer les apprenant-e-s dans des expériences d'apprentissage fondées sur la réflexion et la participation. Elles comprennent des histoires réelles, des versions simplifiées de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), des dossiers d'information et des exercices créatifs qui approfondissent l'empathie et la connaissance du contexte.

En août 2023, Neth Nahara a été arrêtée en **Angola** après avoir partagé sur les réseaux sociaux des idées critiques à l'égard du gouvernement à la tête du pays. Ses messages mettaient en évidence les difficultés rencontrées au quotidien par de nombreux Angolais-e-s, notamment l'accès limité à l'éducation, les difficultés économiques et les besoins non satisfaits des populations marginalisées. Dans son commentaire, émis lors d'une diffusion en direct, elle a émis une critique directe du président. Elle a été arrêtée le lendemain, jugée sans délai et condamnée à six mois de prison. En septembre, sa peine a été prolongée à deux ans. Les charges ont été retenues contre elle en vertu de l'article 333 du Code pénal angolais, qui comporte une disposition érigeant en infraction pénale l'« outrage » au président. Introduite pendant la pandémie de COVID-19, cette loi est de plus en plus utilisée pour réduire au silence la dissidence et criminaliser la liberté d'expression. La détention de Neth Nahara a été largement reconnue comme arbitraire et motivée par des considérations politiques.

Au cours de ses huit premiers mois de prison, elle s'est vu refuser l'accès à un traitement antirétroviral contre le VIH, ce qui constitue une violation manifeste de son droit à la santé. Malgré les demandes répétées de son équipe juridique, les autorités ne lui ont pas fourni les médicaments nécessaires, ce qui a mis sa santé en danger. Amnesty a répondu en incluant son cas dans sa campagne mondiale *Écrire pour les droits*. Son histoire a été largement partagée et des sympathisant-e-s du monde entier se sont mobilisé-e-s pour réclamer justice. Plus de six millions d'actions ont été entreprises dans le monde en 2023 dans le cadre de la campagne, dont des lettres et des pétitions adressées aux autorités angolaises, ainsi que des messages de solidarité envoyés directement à Neth Nahara.

Sous l'effet d'une pression incessante, notamment du travail de plaidoyer d'Amnesty et des appels persistants de ses avocat-e-s, les autorités lui ont finalement donné accès au traitement essentiel contre le VIH. Ce progrès, bien que retardé, a constitué une étape cruciale dans la protection de sa santé et de sa dignité en détention. La campagne d'Amnesty a également



Neth Nahara.

apporté une visibilité internationale au recours abusif à l'article 333 et aux pratiques répressives en général en Angola. En mobilisant la solidarité du public et en accroissant son attention, la campagne a alourdi le coût politique qu'implique pour les autorités le fait d'ignorer son cas, en plus d'avoir été le signe du fort soutien international dont jouit le droit à la liberté d'expression. Alors que Neth Nahara reste injustement emprisonnée, la campagne a aidé à obtenir des améliorations vitales dans son traitement et a contribué à faire pression de manière plus générale contre la criminalisation de la dissidence pacifique. Son histoire est un puissant rappel du fait que l'action collective peut conduire au changement et que lorsque les individus s'expriment, le monde peut et doit les soutenir.

## TRAVAILLER AVEC LES DÉFENSEUR·E·S EN LIGNE : L'EDH RENFORCE LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU NÉPAL

Alors que les espaces numériques deviennent de plus en plus des sites d'engagement civique comme de répression étatique, la protection des libertés en ligne est devenue une priorité essentielle en matière de droits humains. En réponse au recours croissant à la surveillance, au harcèlement en ligne et à la censure numérique au **Népal**, Amnesty a soutenu une initiative cruciale visant à renforcer la capacité de la société civile à défendre les droits numériques. Cette initiative a été mise en œuvre en collaboration avec une organisation reconnue au niveau national spécialisée dans les droits numériques, reflétant un engagement commun à protéger la liberté d'expression et d'association dans la sphère numérique. Le programme a directement mobilisé 60 membres d'Amnesty International Népal, dans le cadre d'un processus structuré de renforcement des capacités. Il a conjugué éducation aux droits, formation pratique à la sécurité numérique et planification stratégique du plaidoyer pour doter les participant·e·s des outils nécessaires à la détection de la répression numérique et la réponse à celle-ci. La formation a mis l'accent sur les normes internationales relatives aux droits humains – en particulier celles inscrites dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) – tout en ancrant le contenu dans le contexte juridique et numérique du Népal. Les participant·e·s ont exploré des questions clés telles que le harcèlement en ligne, les suppressions arbitraires de contenu, la collecte massive de données et le ciblage disproportionné des défenseur·e·s des droits humains et des populations marginalisées.

Les résultats de cette initiative ont été à la fois immédiats et de grande envergure. Les participant·e·s ont signalé une amélioration significative de leurs connaissances des cadres juridiques et des protocoles de sécurité numérique, ce qui leur permet de mieux s'y retrouver dans un environnement numérique de plus en plus complexe. Plusieurs stagiaires ont ensuite mis en œuvre des évaluations des risques numériques et élaboré des protocoles de sécurité internes au sein de leurs organisations respectives, faisant ainsi la preuve de la valeur pratique du programme. D'autres ont lancé des campagnes de sensibilisation de la base pour démystifier les droits numériques et encourager un engagement en ligne plus sûr, en particulier auprès des jeunes et des militant·e·s

locaux/locales. Au-delà de ces bénéfiques individuels, le programme a facilité la formation d'un réseau d'apprentissage entre pairs qui continue de servir de plateforme de riposte rapide face aux menaces numériques émergentes. Ce réseau a amélioré la coordination entre les militant·e·s et les organisations de la société civile, ce qui favorise le partage d'informations en temps opportun, le plaidoyer collectif et le soutien mutuel face aux intimidations ou aux attaques numériques. Il est important de noter que les participant·e·s ont également pris part à des dialogues sur les politiques à suivre et à des forums publics, faisant appel à leurs capacités renforcées à contester la cyberlégislation régressive et à plaider en faveur de la protection de l'espace civique en ligne.

Sur le plan stratégique, cette initiative reflète l'évolution d'Amnesty International vers des programmes préventifs et axés sur la résilience pour défendre les droits humains. En investissant dans la gouvernance locale et en s'articulant autour de la réalité du contexte, l'initiative a comblé les lacunes existantes en matière de protection des droits numériques et a jeté les bases d'un changement systémique à long terme. Elle s'est également alignée sur l'engagement plus général d'Amnesty en faveur de la décolonisation du travail de défense des droits humains, en veillant à ce que la direction des interventions soit assurée à l'échelle locale, à ce qu'elles soient durables et à ce qu'elles soient adaptées au vécu des militant·e·s en première ligne. À une époque où les pratiques autoritaires se manifestent de plus en plus dans la sphère numérique, cette initiative au Népal est un exemple convaincant de la manière dont la société civile peut se mobiliser pour protéger les droits dans les espaces en ligne. En renforçant les capacités techniques et juridiques, en favorisant les infrastructures collaboratives et en intégrant les droits numériques au programme national de défense des droits humains, Amnesty a contribué à renforcer l'écosystème de la résistance à la répression en ligne, ouvrant la voie à des environnements numériques plus inclusifs, plus sûrs et plus respectueux des droits.

*En collaboration avec Digital Rights Nepal, Amnesty International Népal a organisé une journée de formation de ses membres, axée sur les recoupements entre droits numériques et droits humains, décembre 2024.*



# ANCRAGE DANS LES DROITS : ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA JUSTICE CLIMATIQUE QUI ONT DÉCLENCHÉ L'ACTION DE LA POPULATION

En 2024, le programme d'EDH a renforcé son engagement en faveur de la lutte contre la crise climatique, aspect fondamental de la défense des droits humains. Dans différentes régions et différents contextes, les sections nationales d'Amnesty International ont mis en œuvre des initiatives d'EDH qui ont donné vie au concept de la justice climatique, en le reliant aux réalités quotidiennes et en donnant aux gens les moyens d'agir. En **Argentine**, un modèle convaincant a émergé à l'occasion de neuf ateliers en présentiel intitulés *Educación Ambiental Integral desde una Perspectiva de Derechos Humanos* [« Éducation intégrale à l'environnement du point de vue des droits humains »], qui ont impliqué 329 étudiant-e-s. Ces sessions ont porté sur la justice environnementale, la participation du public, l'Accord d'Escazú (un traité régional juridiquement contraignant axé sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes) et les défis à relever par les défenseur-e-s des droits humains. En intégrant le genre, la biodiversité et la diversité culturelle dans le dialogue, les ateliers ont favorisé une compréhension globale du droit à un environnement sain et durable. Renforçant encore cet effort, une séquence d'enseignement collaboratif consacrée à la crise climatique et aux droits humains a été lancée avec les organisations *Consciente Colectivo et Ahora Qué?*, offrant aux éducateurs/trices et aux militant-e-s un outil prospectif qui donne toute sa place à la crise climatique en tant que crise des droits. S'y est ajouté l'événement en ligne Echoes of the Future [« Échos du futur »], un forum des jeunes auquel a participé la militante de premier plan Flavia Broffoni et qui a invité les participant-e-s à explorer leur rôle en tant que jeunes dans la construction d'un avenir durable et juste.

L'autonomisation des jeunes a également été au centre des efforts au **Togo**, où le programme Amnesty Youth Squad [« Brigade de la jeunesse d'Amnesty »] a été consacré au thème de la justice climatique et des droits humains. Ce programme sélectif a réuni 114 jeunes, qui ont reçu une formation sur les principes fondamentaux liant droits

environnementaux et droits humains. Ces jeunes ont renforcé leurs compétences en leadership et ont acquis de l'expérience grâce à des jeux de rôle et à un plaidoyer concret au sein de leurs communautés. Quarante-six de ces participant-e-s ont lancé des projets locaux portant sur la justice climatique, tels que des campagnes de sensibilisation, des débats scolaires, des jardins communautaires et un plaidoyer pour que le Togo signe la Déclaration sur les enfants, les jeunes et l'action climatique. Les jeunes ont commenté s'être senti-e-s transformé-e-s par la formation, qui les a doté-e-s des outils nécessaires pour contrer la désinformation, amorcer le changement et sensibiliser l'opinion à la fois sur le terrain et sur les plateformes numériques. L'une de ces personnes a créé un concours d'éloquence sur le thème du climat dans les écoles, tandis qu'une autre a organisé une initiative de jardin communautaire et est devenue chroniqueur/euse à la radio locale pour promouvoir l'action pour le climat menée par les jeunes. En **Thaïlande** et au **Zimbabwe**, l'accent a été mis sur le renforcement de la résilience des populations locales grâce à l'éducation. Le travail de sensibilisation exercé par Amnesty dans les écoles des districts ruraux du **Zimbabwe** a initié les communautés locales aux pratiques agricoles durables, à la gestion des déchets et aux conséquences plus générales du changement climatique sur les droits humains. En **Thaïlande**, les programmes ont provoqué d'importants changements des mentalités et des comportements, notamment la réduction de la déforestation et l'adoption de cultures alternatives, tout en s'attaquant aux facteurs socio-économiques plus profonds de la dégradation de l'environnement. Au **Zimbabwe**, les activités d'EDH ont pris racine dans les communautés rurales, où le changement climatique est subi sous ses formes les plus dévastatrices – pauvreté, insécurité alimentaire, décrochage scolaire, mariages précoces et migrations forcées. Amnesty International a organisé des sessions dans cinq municipalités et trois écoles de la province du Manicaland. Elles ont porté sur les liens entre la dégradation de l'environnement et les atteintes aux droits humains. Les participant-e-s ont appris que les pratiques telles que la



culture sur les rives et la déforestation étaient néfastes et avaient des conséquences allant de l'augmentation de la pauvreté à l'instabilité sociale. Le programme a incité les communautés locales à adopter des stratégies d'adaptation au changement climatique, notamment le reboisement, la plantation d'espèces d'arbres autochtones, la culture de petites céréales et la défense de sanctions contre les actions préjudiciables à l'environnement. Cet effort a fait naître un sentiment d'appropriation, de résilience et d'obligation de rendre des comptes parmi les dirigeant-e-s locaux/locales et les citoyen-ne-s, transformant l'éducation en action à l'échelle de la collectivité.

La **Mongolie** a présenté une approche créative en s'attaquant aux retombées disproportionnées du changement climatique sur les éleveurs. Une exposition de caricatures décrivant les atteintes aux droits humains liées au climat a été présentée dans les écoles, suscitant un dialogue entre les enfants et les jeunes sur la justice et la responsabilité environnementale. Un « camp d'été des droits humains » a suivi, dotant les jeunes d'outils de plaidoyer et les aidant à lancer leurs propres projets d'EDH. Un groupe a amorcé une campagne numérique sensibilisant le public aux engagements pris lors des négociations internationales sur le climat et appelant à ce que l'État soit davantage tenu de rendre des comptes. Au **Mexique**, la collaboration avec le *Museo Memoria y Tolerancia* [Musée de la mémoire et de la tolérance] a fourni l'occasion de toucher des publics variés grâce au cours « Justice climatique : une question de droits humains. » Cette initiative a permis aux participant-e-s de mieux comprendre le caractère indissociable des droits

environnementaux et des droits humains et a ouvert une nouvelle voie de dialogue et d'apprentissage qui s'étend au-delà des publics traditionnels. Au **Burkina Faso**, les efforts se sont concentrés sur la gérance directe de l'environnement par la création de bosquets – des espaces extérieurs destinés à l'enseignement, à l'apprentissage et à la réflexion – dans les écoles et les universités. Ces espaces verts ont non seulement contribué à la restauration écologique, mais ont également servi de laboratoires vivants où les étudiant-e-s ont pu constater l'importance de la protection de l'environnement de leurs propres yeux. En parallèle, les associations locales ont reçu un soutien au renforcement des capacités, qui leur a permis d'intégrer les principes des droits humains dans la défense des droits environnementaux.

Amnesty International **Moldavie** a consacré 2024 au thème « Combattre la crise climatique », qu'elle a inscrit au cœur de ses priorités nationales. L'initiative a comporté un concours de créativité pour les jeunes de 14 à 18 ans, une école d'été pour les enseignant-e-s et les étudiant-e-s et un atelier pour les jeunes à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance. Ces programmes ont favorisé la réflexion, ont encouragé les modes de vie durables et ont fourni aux jeunes des plateformes leur permettant d'exprimer leur vision d'un avenir juste sur le plan des questions climatiques. Les participant-e-s ont partagé des expressions artistiques, des idées pratiques et des suggestions de politiques à suivre, faisant du concept abstrait de la justice climatique un concept lourd de sens pour chacun et chacune d'entre eux. Au **Portugal**, Amnesty a élargi l'accès au savoir en réunissant deux

*Atelier sur les droits humains avec les peuples autochtones à Cuetzalan, Puebla (Mexique).*



© Amnesty International Népal

cours internationaux d'EDH – l'un sur le changement climatique, l'autre sur la transition énergétique – en une seule formation facile d'accès et pouvant être suivie au propre rythme de chacun-e. Ce faisant, elle a élargi la portée de l'EDH à de nouveaux/elles apprenant-e-s, permettant de mieux comprendre comment les systèmes énergétiques, la responsabilité des entreprises et les politiques publiques interagissent avec la justice climatique. En **République de Corée**, l'atelier sur la paix climatique organisé par l'équipe EDH d'Amnesty a examiné l'injustice climatique sous l'angle des inégalités historiques et du colonialisme, en plaçant la crise climatique dans un contexte plus large d'oppression structurelle. Les jeunes participant-e-s ont également participé à des clubs de lecture qui ont exploré ces thèmes, faisant un lien entre l'instruction académique et l'engagement communautaire. Le **Népal** a favorisé l'engagement des jeunes en organisant son camp de jeunes (Youth Mela) et des programmes de formation de formateurs/trices, qui ont été suivis par 190 membres d'Amnesty Népal. Ces sessions ont été l'occasion d'explorer de manière nuancée les liens entre les droits humains et les changements environnementaux, renforçant ainsi le leadership local sur les questions environnementales et climatiques. La section francophone du **Canada** a mis en évidence un aspect crucial de la justice climatique en élaborant du matériel éducatif sur la criminalisation des défenseur-e-s des droits fonciers des autochtones. En mettant l'accent sur la façon dont la défense des droits environnementaux recoupe les injustices systémiques, cette initiative a sensibilisé aux droits des communautés autochtones et aux risques disproportionnés auxquels elles s'exposent lorsqu'elles protègent leurs

terres. En **Australie**, la production d'un Guide pratique de l'allié-e climatique a aidé les apprenant-e-s à prendre des mesures concrètes en faveur de la justice climatique, parallèlement à l'assistance juridique permanente fournie aux communautés autochtones qui sont parties à des affaires environnementales créant un précédent. Le guide pédagogique a démystifié des concepts juridiques et scientifiques complexes, en les ancrant dans des valeurs de solidarité, de militantisme et de justice.

Tout au long de l'année 2024, l'ensemble de ces efforts a démontré que l'EDH est un moteur essentiel du changement. Que ce soit par des interventions dans les écoles, des projets associatifs, de l'expression artistique ou un transfert de connaissances, l'EDH a traduit les défis abstraits du changement climatique en solutions concrètes ancrées dans le contexte local. Elle a permis aux individus de reconnaître le visage humain de la crise climatique et d'agir en tant qu'agents de la justice dans leur propre environnement. En donnant toute leur place aux voix souvent exclues de la politique environnementale, notamment les jeunes, les peuples autochtones, les populations rurales et les défenseur-e-s sur le terrain, les initiatives d'Amnesty en matière d'EDH ont non seulement fait progresser la sensibilisation, mais également donné lieu à des actions concrètes. Alors que la crise climatique continue de menacer des vies, des moyens de subsistance et des libertés, le rôle joué par l'éducation pour obtenir justice devient plus indispensable que jamais. L'élan créé en 2024 montre que des populations informées sont des populations résilientes et que l'éducation fondée sur les droits humains est le fondement d'une justice climatique durable.

*Participant-e-s du 16e camp national annuel de jeunes d'Amnesty Népal à Pokhara, Kaski, juin 2024.*

# RETOMBÉES DE L'EDH SUR LES POPULATIONS MINORITAIRES

Grâce à des initiatives ciblées, le travail d'Amnesty en matière d'EDH a joué un rôle essentiel dans la progression de l'intégration et du bien-être des personnes réfugiées dans différentes régions. Ces efforts reposent sur la conviction selon laquelle l'EDH est un outil du changement, non seulement pour sensibiliser les opinions, mais aussi pour favoriser l'empathie, lutter contre les préjugés et construire des sociétés inclusives. En concevant et en mettant en œuvre des programmes spécifiques à chaque pays, les programmes d'EDH d'Amnesty ont activement contribué à améliorer la compréhension par le public des questions relatives aux réfugié-e-s et à aider ces personnes à faire valoir leurs droits et à participer pleinement à la société.

En **République tchèque**, Amnesty a organisé 14 ateliers axés spécifiquement sur l'intersection entre réfugié-e-s et droits humains. Trois cent soixante-neuf enfants d'âge scolaire ont participé à ces sessions, qui leur ont permis d'acquérir une compréhension élémentaire de ce qu'ont vécu les personnes réfugiées et des impératifs juridiques et moraux des droits humains. Un élément important de cette initiative a été l'utilisation de la plateforme numérique interactive « True Story » [« Histoire vraie »], en particulier de « Kareem's Story » [« L'histoire de Kareem »], qui a touché 252 participant-e-s supplémentaires. À l'aide d'une application, cette expérience a permis aux utilisateurs/trices de s'immerger dans un récit qui reflète les défis à relever par les personnes réfugiées ou déplacées dans la vie réelle, en cultivant l'empathie et en démantelant les stéréotypes. Une augmentation mesurable de la sensibilisation et de l'empathie des jeunes a été observée, ce qui constitue une étape cruciale vers l'intégration à long terme des personnes réfugiées dans la société. En **Finlande**, Amnesty a intégré stratégiquement les droits des personnes réfugiées et migrantes dans le cadre plus large de l'EDH mise en œuvre lors des activités de sensibilisation à l'école. Au lieu d'isoler les droits des réfugié-e-s en tant que question en soi, ce thème a été intégré dans l'éducation aux droits humains en général et

bénéficie ainsi d'une exposition cohérente et normalisée. Cette approche a permis aux jeunes Finlandais-e-s participant à ce programme d'acquérir des points de vue éclairés et empathiques à l'égard des personnes migrantes et réfugiées. Elle forme ainsi les mentalités à un stade précoce et crée les conditions nécessaires à un environnement plus propice à l'inclusion et à l'égalité – dans les espaces éducatifs et au-delà. L'échelle et la portée de l'EDH en milieu scolaire en Finlande laissent prévoir un vaste impact sur les populations étudiantes.

Amnesty International **Thaïlande** a adopté une approche unique, s'associant à Host International pour organiser un atelier de formation sur mesure destiné aux enfants et aux jeunes réfugié-e-s de milieu urbain à Bangkok. Ce programme a associé l'éducation aux droits humains et le renforcement des compétences pratiques en matière de plaidoyer. En conséquence directe de la formation, les participant-e-s ont créé le Club des jeunes leaders réfugié-e-s – Force motrice du changement [Force for Change – Refugee Youth Leaders Club], une initiative dirigée par des jeunes, conçue pour promouvoir les droits des réfugié-e-s et servir de plateforme de soutien par les pairs et de plaidoyer collectif. Ce résultat reflète un impact durable au-delà de la salle de classe : il a donné aux jeunes réfugié-e-s les outils et la confiance nécessaires pour influencer les politiques et le discours public en Thaïlande, en promouvant un modèle d'autodétermination et d'engagement civique actif. Aux **Pays-Bas**, la stratégie d'EDH s'est concentrée sur le changement systémique à travers les établissements d'enseignement. Amnesty s'est concentrée sur le renforcement de la capacité du personnel enseignant à aborder les questions relatives aux réfugié-e-s et aux droits humains dans les programmes d'éducation à la citoyenneté. En dotant les enseignant-e-s des ressources et de la formation nécessaires, l'initiative a veillé à ce que l'éducation et le plaidoyer en faveur des réfugié-e-s soient intégrés de manière durable dans les programmes scolaires. Cet effet multiplicateur a éduqué indirectement



des milliers d'élèves et a contribué à un changement culturel dans la façon dont les questions relatives aux réfugié-e-s sont perçues et discutées dans les salles de classe néerlandaises.

Au **Portugal**, les efforts ont porté sur de multiples volets, englobant l'engagement direct des élèves, la formation du corps enseignant et des initiatives plus générales de sensibilisation du public. Amnesty a touché environ 1 000 étudiant-e-s grâce à des sessions d'EDH qui ont abordé des thèmes critiques tels que la discrimination, le harcèlement, les discours de haine et les droits des réfugié-e-s. En partenariat avec l'Institut de la jeunesse (organisme public responsable des politiques relatives à la jeunesse, des sports et de la participation des jeunes), des cours de formation certifiés ont été dispensés à 25 jeunes stagiaires, créant un cadre de jeunes éducateurs/trices armé-e-s pour diriger les futures initiatives éducatives. Des efforts complémentaires, notamment des cycles de films documentaires et du matériel éducatif, ont enrichi l'expérience d'apprentissage et élargi la sensibilisation du public. L'association des canaux d'éducation formelle et informelle au Portugal a lourdement contribué à démanteler les préjugés et à favoriser un climat d'empathie et de solidarité à l'égard des réfugié-e-s. Au **Canada** francophone, le congrès annuel des jeunes d'Amnesty a servi de plateforme hautement efficace pour l'éducation aux droits des réfugié-e-s. À travers des ateliers et des discussions animées par des jeunes,

les participant-e-s ont reçu les outils nécessaires pour jouer un rôle actif dans le plaidoyer et la sensibilisation de la communauté. Le programme a mis l'accent sur l'inclusivité, encourageant les jeunes à transformer les enseignements reçus en action, dans leurs écoles et leurs communautés locales. En plus d'avoir approfondi la compréhension des questions relatives aux réfugié-e-s par les participant-e-s, ce congrès a renforcé le rôle des jeunes en tant qu'acteurs du changement dans la formation de sociétés inclusives.

Dans ces divers contextes, les initiatives d'EDH d'Amnesty International ont fait preuve d'une adaptabilité et d'un impact remarquables. En adaptant les stratégies aux besoins locaux – que ce soit par l'engagement direct des jeunes, l'autonomisation des éducateurs/trices ou des campagnes de sensibilisation du public –, l'organisation n'a cessé de faire progresser le bien-être et l'intégration des personnes réfugiées. Ces programmes ont amélioré la compréhension et réduit la discrimination, tout en renforçant les possibilités de changement sociétal à long terme en autonomisant à la fois les communautés d'accueil et les propres réfugié-e-s. Alors que la crise mondiale des réfugié-e-s se poursuit, les efforts d'Amnesty en matière d'EDH restent un pilier essentiel dans la construction de sociétés inclusives et respectueuses des droits, dans lesquelles les personnes réfugiées soient accueillies et aidées dans leur recherche de la dignité et d'une participation pleine et entière.

*Participant-e-s de l'atelier 2024 des Écoles amies des droits humains d'Amnesty au Portugal, consacré à l'éducation aux droits humains.*

## DES DIPLÔMÉ·E·S DE L'ACADÉMIE D'AMNESTY EN PREMIÈRE LIGNE DU COMBAT DE LA TUNISIE POUR LA JUSTICE

En Tunisie, les répercussions du cours « Monitoring, Documentation, and Reporting » (MDR) [« réaliser un suivi, mener des enquêtes et élaborer des rapports »] de l'Académie d'Amnesty continuent d'apporter une contribution mesurable au renforcement du mouvement tunisien de défense des droits humains. Il a permis de constituer une cohorte de chercheurs/euses et de militant·e-s compétent·e-s pour mener la transformation institutionnelle, le plaidoyer sur le terrain et les interventions fondées sur des éléments factuels. L'impact du programme est particulièrement visible dans le travail en faveur des droits des personnes LGBTQI+, l'accueil des migrant·e-s et le militantisme mené par les jeunes. L'une des principales bénéficiaires de cette filière de formation est Intersection, une organisation émergente de défense des droits humains en Tunisie. Selon ses dirigeant·e-s, 25 % du personnel actuel de l'organisation sont des anciens élèves du cours MDR, ce qui souligne le rôle du programme dans le renforcement des capacités du secteur. DAMJ, l'Association tunisienne pour la justice et l'égalité, est la principale organisation LGBTQI+ de Tunisie. Elle est allée plus loin en faisant du suivi de la formation MDR une condition à remplir pour être recruté·e dans son équipe de recherche, intégrant la démarche dans son modèle opérationnel.

Le meilleur exemple des retombées de cet investissement dans les capacités est celui d'un élève qui, après avoir suivi le cours MDR, est passé d'une fonction de traitement des données techniques à la prise en charge intégrale de processus de recherche et de recueil d'éléments probants. Son travail sur le terrain a conduit à l'élaboration d'une étude complète sur la discrimination systémique subie par le personnel LGBTQI+ dans le secteur de la santé publique en Tunisie, apportant une visibilité aux préjugés enracinés dans les institutions et éclairant la stratégie de plaidoyer de DAMJ. La même personne a également collaboré avec d'autres anciens élèves du cours MDR pour répondre à la crise migratoire de 2023 en Tunisie. Avec une autre personne diplômée de l'Académie, ils ont recueilli des informations sur les violences subies par les personnes migrantes LGBTQI+. Plutôt que de suivre une voie de publication traditionnelle, l'équipe a choisi de produire un guide pratique de sécurité qui aide les personnes touchées à faire face aux rencontres avec la police et à s'y retrouver dans des environnements à haut risque, comblant ainsi une lacune critique dans la prestation de services directs. Une collaboration transfrontalière entre une personne syrienne militante et une autre diplômée du cours MDR met en évidence l'effet multiplicateur du programme. Ensemble, elles ont mobilisé une aide juridique, une formation à la sécurité et une aide humanitaire pour soutenir une personne réfugiée LGBTQI+, preuve que la formation favorise à la fois les compétences techniques et la solidarité intercontextuelle.



Dans l'espace d'organisation des jeunes, les membres de l'**Union générale des étudiants de Tunisie** (UGET), syndicat étudiant national, ont appliqué des stratégies MDR pour mener avec succès une campagne de défense d'un étudiant inculpé en vertu du décret-loi 54. En mettant en œuvre la cartographie des alliés, l'implication du réseau de soutiens extérieurs et le cadrage narratif, les membres de l'UGET ont contribué au retrait des accusations et des mesures disciplinaires à l'encontre du professeur impliqué. Celui-ci a ensuite obtenu un poste de chercheur en bonne et due forme à Intersection, où il dirige désormais les efforts de collecte d'informations sur les procès militaires illégaux et la répression de l'État, notamment les violences policières et les arrestations à caractère politique. Les anciens élèves du cours MDR ont également élaboré un guide de suivi et d'intégration pour le nouveau personnel d'Intersection, rationalisant le transfert de connaissances et institutionnalisant les méthodologies d'Amnesty dans les systèmes internes de l'organisation.

Dans tous ces cas, le programme MDR renforce le sentiment local d'appartenance au travail en faveur des droits humains en transférant les compétences essentielles en matière de recherche et de plaidoyer aux acteurs en première ligne. En plus d'intégrer à leur militantisme des pratiques reposant sur des informations factuelles, les ancien·ne·s élèves façonnent les politiques et les stratégies des institutions mêmes qu'ils/elles rejoignent ou dirigent. En intégrant des normes rigoureuses de recueil d'informations, en amplifiant les voix des groupes marginalisés et en renforçant les capacités opérationnelles au sein de l'écosystème de la société civile tunisienne, le programme MDR contribue à rendre l'infrastructure des droits humains plus résiliente et plus réactive dans le pays.

## APPRENDRE ENSEMBLE À LESBOS : LIENS TISSÉS ENTRE LES ENFANTS RÉFUGIÉ·E·S ET LES ENFANTS DU PAYS EN GRÈCE

En décembre 2024, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'homme, Amnesty a mis en œuvre une initiative d'EDH ciblée dans une école primaire de Lesbos, île grecque qui continue de servir de point d'entrée clé aux réfugié·e·s arrivant en Europe. Avec une forte concentration d'enfants réfugié·e·s vivant dans des abris locaux, Lesbos représente à la fois les difficultés et les chances de l'intégration des réfugié·e·s au sein de la population des pays d'accueil. L'école sélectionnée a été choisie délibérément pour sa double fonction : la journée, elle sert aux élèves locaux grecs ; l'après-midi, elle devient un espace d'apprentissage pour les enfants des abris des populations réfugiées à proximité. Cette situation a créé un cadre idéal pour favoriser la cohésion sociale, le dialogue interculturel et l'éducation inclusive, le tout dans le cadre des droits humains. L'initiative a utilisé une approche de l'EDH basée sur le jeu, qui constitue un langage universel chez les enfants et un outil puissant pour favoriser l'apprentissage, l'empathie et la collaboration. Grâce à des activités soigneusement conçues telles que des jeux coopératifs, des histoires, des tâches artistiques et des jeux de rôle, les enfants ont été initiés aux principes fondamentaux des droits humains, notamment la non-discrimination, le droit à l'éducation, la liberté et l'égalité. Ces sessions ont favorisé le respect mutuel, le travail d'équipe et l'expression des émotions, permettant aux enfants de découvrir des thèmes fondés sur les droits d'une manière appropriée pour leur âge,

stimulante et adaptée à leur culture. Les retombées ont été notables. Les enseignant·e·s et les animateurs/trices ont observé une confiance et une interaction accrues entre les enfants réfugié·e·s et celles/ceux de la communauté d'accueil, avec la formation de nouvelles amitiés et la réduction visible de l'hésitation sociale de départ. Les élèves locaux/locales ont fait preuve d'une compréhension plus profonde du vécu de leurs pairs réfugiés, tandis que les enfants réfugié·e·s ont acquis un sentiment d'appartenance, de sécurité et d'estime de soi, autant d'éléments essentiels du bien-être psychosocial et d'une intégration réussie. Du point de vue de l'EDH, l'initiative a démontré que l'apprentissage reposant sur l'expérience et fondé sur le jeu peut faire progresser de manière significative la compréhension que les enfants ont des droits et favoriser les comportements inclusifs. Elle a également validé le rôle des écoles en tant qu'espaces civiques importants où les valeurs de la dignité et de l'égalité peuvent être alimentées dès le plus jeune âge. Cette initiative fait maintenant l'objet d'observations, en tant que pratique prometteuse, et des plans sont en cours de préparation pour la reproduire et l'adapter dans d'autres écoles grecques desservant des populations mixtes. En intégrant l'EDH dans la vie scolaire de tous les jours, par le jeu, l'apprentissage en commun et la participation inclusive, l'EDH contribue à former des collectivités plus résilientes, empathiques et respectueuses des droits.

# OUVRIRE LA VOIE DÈS L'ÉCOLE : RESPONSABILITÉ DU CORPS ENSEIGNANT DANS LA PRISE DE CONSCIENCE

En 2024, les initiatives d'EDH d'Amnesty en **Moldavie**, au **Zimbabwe**, au **Kenya**, en **Slovénie**, en **Finlande** et au **Portugal** ont transformé remarquablement les environnements éducatifs en établissant des partenariats stratégiques avec le corps enseignant. Cet effort collectif a inscrit nettement les principes des droits humains dans la culture scolaire, favorisant des changements durables dans les méthodologies d'enseignement, les interactions entre les élèves et la participation de la population locale. Dans le monde entier, ces collaborations efficaces ont clairement démontré le rôle vital des éducateurs et éducatrices dans la promotion d'environnements pédagogiques inclusifs, sûrs et respectueux. Amnesty International **Moldavie** a fait progresser considérablement l'EDH en mettant en œuvre une stratégie intégrale et coordonnée. Ces progrès ont été réalisés par le biais d'un dialogue direct avec les enseignant-e-s en poste, les futur-e-s éducateurs/trices et les établissements universitaires, dans le but de relever les défis critiques dans les environnements scolaires, tels que la violence liée au genre, la violence familiale, le harcèlement et la discrimination. Un élément clé de cette stratégie a été la collaboration étroite entre le programme d'EDH d'Amnesty et des enseignant-e-s dans tout le pays. Les enseignant-e-s ont participé à des séances de formation intensives conçues spécifiquement pour renforcer leur capacité à identifier, prévenir et traiter la violence et la discrimination en milieu scolaire. La formation a associé une base théorique sur les principes relatifs aux droits humains et des outils pratiques pour une gestion éthique et efficace de la classe. Les enseignant-e-s ont participé à des modules interactifs, notamment des analyses de scénarios et des exercices de réflexion, qui les ont aidé-e-s à assimiler des valeurs fondamentales des droits humains et à les appliquer dans des contextes réels. Ces séances ont amélioré leur prise de conscience et leur ont permis de prendre de l'assurance pour résoudre les situations sensibles et complexes de manière professionnelle et inclusive. Après la formation, de nombreuses écoles ont signalé une amélioration notable de la dynamique de



classe, des relations entre enseignant-e-s et élèves et du climat scolaire en général. Pour veiller à ce que les discussions sur la discrimination ne soient pas traitées de manière isolée, le programme EDH a intégré ces sujets dans des modules de formation plus généraux sur la violence à l'école. Cette approche a permis au corps enseignant d'examiner les causes profondes des comportements discriminatoires, de réfléchir à ses propres préjugés et d'adopter des méthodes pédagogiques plus inclusives. Il est sorti de ces séances mieux préparé pour favoriser des environnements d'apprentissage respectueux, équitables et sûrs. Une étape importante a été franchie avec l'officialisation d'un partenariat stratégique entre le programme EDH d'Amnesty et l'université pédagogique d'État de Chişinău. Cette collaboration a jeté les bases de l'intégration à long terme de l'éducation aux droits humains dans les programmes universitaires pour les étudiant-e-s des domaines de l'éducation, de la pédagogie et de la psychologie. Le partenariat a permis de co-crée

*Lors d'ateliers avec des enseignant-e-s, Amnesty Moldavie a abordé le sujet de la discrimination à l'égard de divers groupes et a discuté de la violence et des agressions dans les écoles.*

des contenus et de dispenser des formations pilotes visant à intégrer les principes de l'EDH dans la formation initiale du personnel enseignant. L'initiative soutient la transformation des pratiques pédagogiques traditionnelles en promouvant des approches inclusives et centrées sur les étudiant-e-s, fondées sur les valeurs des droits humains.

Les efforts d'Amnesty International **Zimbabwe** en matière d'EDH ont démontré un puissant lien entre la sensibilisation de la population et la participation des éducateurs/trices, en particulier en ce qui concerne les droits en matière de santé sexuelle et reproductive (DSR). Les éducateurs/trices se sont adressé-e-s à plus de 600 habitant-e-s de différentes régions, notamment des provinces de Harare, du Manicaland, de Masvingo et de Bulawayo, avec lesquelles ils/elles ont activement noué un dialogue favorisant la sensibilisation et le transfert de connaissances exploitables sur les DSR. Ces éducateurs/trices ont pris l'engagement d'organiser régulièrement des séances pédagogiques modulables selon l'âge des élèves dans les écoles, en surveillant systématiquement les problèmes critiques tels que les grossesses chez les adolescentes et les taux d'abandon scolaire. Cette approche proactive a considérablement sensibilisé la population aux droits des jeunes et a créé des environnements favorables à leur autonomisation. En outre, la formation stratégique de 31 porte-parole des jeunes a permis d'amplifier considérablement ces initiatives. Ces porte-parole ont diffusé des connaissances cruciales au sein de leurs communautés, amplifiant ainsi les répercussions globales de l'EDH et favorisant de solides partenariats entre la population et les écoles. En outre, une vaste collaboration avec les législateurs, les organes du gouvernement tels que le ministère de la Santé, les dirigeant-e-s locaux/locales et les organisations de la société civile a renforcé la durabilité et l'efficacité de la campagne d'éducation aux DSR, encourageant des changements d'orientation systémiques alignés sur les principes des droits humains.

En **Finlande**, les initiatives d'EDH d'Amnesty ont aidé les éducateurs/trices à faire des progrès remarquables en matière d'intégration de l'éducation aux droits humains dans la formation du personnel enseignant, en particulier grâce à des séminaires universitaires axés sur le consentement et les droits sexuels. Les programmes menés dans les universités de Tampere, Oulu et Helsinki ont considérablement amélioré la capacité du personnel enseignant à dialoguer avec les étudiant-e-s sur des



© Amnesty International Zimbabwe

questions complexes relatives aux droits humains, en faisant preuve de sensibilité et d'efficacité. Des partenariats de collaboration, notamment avec l'agence pour l'égalité Ekalita, ont permis de diffuser largement du matériel éducatif culturellement pertinent et accessible, renforçant ainsi l'inclusivité et l'accessibilité des efforts d'éducation aux droits humains de la Finlande. En outre, l'accent mis par Amnesty International Finlande sur l'éducation à la justice climatique a permis à des éducateurs/trices, des étudiant-e-s et des habitant-e-s de participer activement à des initiatives éducatives globales explorant le changement climatique et ses retombées sur les droits humains. Cette initiative a favorisé l'autonomisation de la population et le plaidoyer à l'échelon local, renforçant l'intersectionnalité entre développement durable, justice sociale et droits humains. Amnesty International **Portugal** a adopté une approche très complète et multidimensionnelle de l'éducation aux droits humains, abordant divers problèmes de société, notamment les discours de haine, la discrimination, le harcèlement et les droits des personnes migrantes et réfugiées. Grâce à des sessions de formation certifiées, les éducatrices et éducateurs portugais ont considérablement amélioré leur capacité à animer efficacement des discussions sur des sujets critiques et sensibles. Le fait qu'environ 1 000 étudiant-e-s aient participé aux séances portant sur diverses formes de discrimination reflète la

*Des militantes d'Amnesty participent à Écrire pour les droits 2024 au Zimbabwe, dans le cadre de leur programme d'éducation aux droits humains.*



© Amnesty Pologne

portée de ces initiatives éducatives. Les campagnes d'Amnesty International *Écrire pour les droits* et *Protégeons les manifs* ont été intégrées avec succès dans les programmes d'enseignement, faisant participer activement les élèves au plaidoyer et à l'action en faveur des droits humains. Au Portugal, le programme Écoles amies des droits humains a englobé 15 écoles à l'échelle nationale, touchant directement six milliers de personnes lors de séances éducatives approfondies. En outre, 380 autres écoles du pays ont mobilisé leur milieu de manière proactive et se sont engagées dans des initiatives d'éducation par les pairs, amplifiant leur portée et leur impact. En outre, la plateforme en ligne de l'Académie d'Amnesty International Portugal a offert des possibilités de développement professionnel continu en proposant des cours certifiés, qui renforcent considérablement les capacités professionnelles des éducateurs/trices en matière d'éducation et de plaidoyer en faveur des droits humains.

Ensemble, ces initiatives d'EDH diverses et complémentaires mises en place en **Moldavie**, au **Zimbabwe**, au **Kenya**, en **Slovénie**, en **Finlande** et au **Portugal** mettent en évidence le rôle transformateur du personnel enseignant et des éducateurs/trices dans la

promotion de l'éducation aux droits humains à l'échelle mondiale. Ces collaborations ont enrichi les environnements éducatifs, ont considérablement sensibilisé l'opinion et ont généralisé l'intégration des connaissances et de la compréhension des principes des droits humains parmi les individus, les groupes et les populations. En favorisant des espaces éducatifs inclusifs, respectueux et sûrs, les éducateurs/trices sont apparus comme des agents essentiels du changement systémique, remodelant les récits autour du respect, de la dignité, de la sécurité et de l'équité. L'impact soutenu et croissant de ces initiatives promet d'entraîner des résultats positifs durables pour les générations futures, faisant de l'éducation aux droits humains la pierre angulaire de pratiques éducatives génératrices de changement dans le monde entier.

*En Pologne, des événements Écrire pour les droits 2024 ont eu lieu dans des écoles, des bibliothèques locales ou des universités.*



## ÉLARGIR L'EDH EN ASIE CENTRALE ET EN EUROPE

Amnesty a fait progresser considérablement ses initiatives d'EDH en Asie centrale et en Europe au moyen de partenariats stratégiques, d'outils innovants et de forums interrégionaux. Le Forum régional de cinq jours sur l'EDH, qui s'est tenu en août au lac Issyk-Kul, au **Kirghizistan**, a été l'un des temps forts. Organisé par le bureau régional Europe de l'Est et Asie centrale d'Amnesty et par Amnesty International Danemark, le Forum régional a réuni 54 éducateurs/trices, militant-e-s et représentant-e-s du gouvernement du Kirghizistan, du **Kazakhstan** et de l'**Ouzbékistan**. Il a favorisé la collaboration transfrontalière et l'apprentissage par les pairs, mettant l'accent sur l'intégration de l'éducation aux droits humains dans des contextes formels et informels. Les principales réalisations ont été le pilotage d'un nouveau cours de formation des enseignant-e-s, des sessions avec des figures des anciennes éditions de *Écrire pour les droits* et des ateliers sur la résilience et la pratique décoloniale. Mené en kazakh, kirghize et russe, le Forum a obtenu une note impressionnante de 9,2 sur 10 dans les évaluations des participant-e-s et a marqué l'aboutissement d'un projet de cinq ans. S'inspirant de l'initiative Potentiel des jeunes militant-e-s (2019–2024), qui élargit encore l'impact de l'EDH, trois séances de relance ont été organisées en ligne en novembre pour aider 35 éducateurs/trices à se préparer pour la campagne *Écrire pour les droits* de 2024. Ces séances ont donné lieu à 92 événements sur le terrain, qui ont touché plus de 2 400 élèves. Plusieurs enseignant-e-s du Kazakhstan ont notamment mis en œuvre pour la première fois des activités *Écrire pour les droits* dans leurs écoles, malgré la résistance administrative, signe de l'engagement croissant en faveur de l'éducation civique.

À l'occasion de la Journée des droits de l'homme (10 décembre), Amnesty et IDEA Asie centrale ont lancé le tout premier cours en langue kirghize, « Introduction aux droits humains », sur l'Académie d'Amnesty. Ce cours en ligne accessible et adapté au contexte régional présente les histoires de militant-e-s locaux/locales et est conçu pour transmettre aux jeunes de langue kirghize des connaissances fondamentales sur leurs droits. Son lancement, amplifié par une campagne médiatique coordonnée, a représenté un saut en avant stratégique vers un apprentissage des droits humains inclusif et adapté au contexte local dans la région. Amnesty a également organisé un Forum européen de la jeunesse à Turin, en Italie, en avril 2024. Organisé par Amnesty International Italie, le Forum européen de la jeunesse, qui a reçu la visite de membres du personnel et de partenaires de 16 pays, a abordé la question du rétrécissement de l'espace civique et a défendu le droit de manifester. Des sessions interfonctionnelles avec le Secrétariat international ont mis en relation la recherche, le travail de campagne et le travail sur l'EDH, jetant les bases d'un cadre stratégique régional sur l'éducation au droit de manifester. Ensemble, ces initiatives de 2024 démontrent l'engagement d'Amnesty en faveur d'une éducation aux droits humains ancrée dans le contexte local et connectée à l'échelle mondiale. Elles ont renforcé les capacités, élargi l'accès et donné à une nouvelle génération d'éducateurs/trices et de militant-e-s les moyens de défendre la justice au sein de leurs communautés respectives.

*Forum d'éducation aux droits humains en Asie centrale, 2024.*

## LA DIGNITÉ DANS L'ÉDUCATION : UNE RÉPONSE DES DROITS HUMAINS À LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU KENYA

Au Kenya, l'urgence du travail d'EDH a redoublé après la mort tragique d'Eugene Mureithi, un élève victime de violences policières fatales lors d'une manifestation de lycéen-ne-s. Cet incident, qui a suscité l'indignation généralisée du public, a marqué un tournant et a déclenché une réflexion indispensable sur la sécurité des élèves, l'obligation des institutions de rendre des comptes et la culture plus large de la violence dans les milieux éducatifs. Amnesty International Kenya a répondu par une campagne de plaidoyer coordonnée et multidimensionnelle qui a conjugué la mobilisation de la base, la formation des éducateurs/trices et un engagement politique de haut niveau. Cette réponse s'est articulée autour d'un partenariat stratégique avec la Commission des services aux enseignant-e-s et du programme Écoles amies des droits humains, dans le cadre duquel Amnesty a mis en œuvre une initiative nationale de renforcement des capacités. Plus de 300 éducateurs/trices de plusieurs comtés ont reçu une formation à la résolution non violente des conflits, à la pédagogie tenant compte des traumatismes et aux approches de la discipline des élèves fondées sur les droits. Ces sessions ont été conçues pour doter les éducateurs/trices d'outils pratiques pour prévenir la violence, gérer les manifestations des élèves de manière constructive et favoriser des environnements d'apprentissage plus sûrs et plus inclusifs. Parallèlement aux formations des éducateurs/trices, Amnesty International Kenya s'est efforcée de renforcer le soutien institutionnel en faveur du changement. Il a été redonné vie aux clubs Écoles amies des droits humains pour permettre aux élèves de participer activement à la défense de leurs droits. Les écoles ont facilité le dialogue entre les élèves et la direction, tandis que les administrations ont commencé à mettre en place des comités de sécurité dirigés par des élèves. À l'échelle nationale, Amnesty a lancé une pétition appelant à renforcer les mécanismes de responsabilisation dans les écoles et à apporter des réponses plus humaines aux manifestations étudiantes. Ayant recueilli plus de 20 000 signatures, la pétition a accentué la pression du public sur les autorités et a débouché sur des consultations directes avec le ministère de l'Éducation et les services de la police nationale.

L'initiative a donné plusieurs résultats mesurables. Les écoles participantes ont signalé une baisse notable des pratiques disciplinaires punitives, qui ont évolué dans de nombreux cas des châtiments corporels et de l'exclusion à des méthodes plus réparatrices et centrées sur l'élève. Les éducateurs/trices ont gagné en assurance pour gérer les situations sensibles et ont déclaré être mieux à même de faire appliquer les droits des élèves. Fait important, les propres élèves ont commencé à dialoguer plus activement avec la direction de leurs écoles, contribuant à améliorer la confiance et la communication au sein de la communauté scolaire. Ces changements ne se sont pas limités à quelques écoles. Le discours national a commencé à changer, car la campagne a déclenché des discussions politiques toujours en cours sur le rôle approprié des forces de l'ordre dans les milieux éducatifs et sur la nécessité d'obliger les institutions à rendre des comptes pour prévenir tout préjudice causé aux élèves. Des conversations sont nées autour de l'intégration de l'EDH dans la formation initiale des enseignant-e-s et dans les cadres des politiques éducatives officielles, preuve de conséquences structurelles plus profondes. Plus important encore, l'initiative a contribué à un changement culturel plus large dans la façon dont la violence et l'obligation de rendre des comptes sont abordées dans les écoles du Kenya. En plus de se voir comme des lieux d'instruction, les établissements d'enseignement se considèrent de plus en plus comme des espaces favorisant la dignité, la participation et la responsabilité civique. Le corps enseignant a commencé à embrasser son rôle naissant de protecteur des droits humains, contribuant à façonner une culture de la bienveillance, de l'empathie et du respect dans leurs salles de classe.

La mort d'Eugene Mureithi reste un rappel douloureux de l'échec du système, mais la réponse collective qu'elle a inspirée est devenue un exemple puissant de la capacité de l'EDH à entraîner des changements structurels. Grâce à un plaidoyer ciblé, au renforcement des capacités et à un engagement stratégique, Amnesty International Kenya a démontré que la réforme est non seulement possible, mais aussi indispensable pour protéger la dignité et les droits des élèves dans tout le pays.

# TRANSFORMER LA JUSTICE DE GENRE

L'EDH a joué un rôle central dans la progression de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres dans différentes régions et différents contextes. À travers un apprentissage structuré, un engagement participatif et une mobilisation de la base, l'EDH a servi d'outil pratique et de processus transformateur, permettant aux personnes et aux populations de contester les structures de pouvoir fondées sur le genre, de revendiquer leurs droits et de promouvoir des normes sociales inclusives. Au **Zimbabwe**, les habitant-e-s de cinq districts ont réalisé des activités d'Amnesty en matière d'EDH, qui ont fait participer plus de 600 détenteurs et détentrices de droits à des dialogues conçus pour approfondir la compréhension des droits sexuels et reproductifs (DSR), des mariages forcés et des problèmes de santé maternelle connexes. Ces dialogues avec la population – amplifiés par des représentations théâtrales – avaient pour but de convertir les connaissances en action. Un grand nombre de participant-e-s ont élaboré des plans locaux pour promouvoir les DSR dans leurs collectivités, tandis que les écoles se sont engagées à intégrer dans leurs programmes des conversations sur les DSR adaptées à l'âge des élèves. Cet effort a également visé les législateurs/trices, en les armant de connaissances pour les inciter à favoriser des réformes politiques qui soutiennent mieux les droits humains des filles et des jeunes femmes. Un autre résultat clé de l'initiative a été la formation de 31 jeunes pour en faire des champions des DSR. À leur tour, ces champions ont amorcé des actions de sensibilisation dans leurs communautés, en exerçant un suivi continu des taux d'abandon scolaire et des grossesses chez les adolescentes comme indicateur de la participation sur le long terme. Au **Ghana**, l'EDH a servi de stratégie de base à la création de solutions dirigées par les étudiant-e-s contre les violences liées au genre. Dans le cadre de l'initiative Orange Your Campus [« Colorez votre campus en orange »], Amnesty International a formé 60 militant-e-s universitaires à l'élaboration de stratégies de prévention adaptées à leurs contextes institutionnels. Ces étudiant-e-s ont ensuite mené des campagnes 16 jours de militantisme, qui ont consisté à sensibiliser l'opinion, sur les campus,



© Digsol Media.

aux violences sexuelles et aux violences liées au genre. Les interventions d'EDH à l'Institut technique central de Bolgatanga ont conduit à la formation de réseaux de soutien par les pairs et au renforcement des mécanismes de réponse au harcèlement. Les données de suivi ont révélé une augmentation notable de la compréhension par les étudiant-e-s des procédures de signalement de violence sexuelle et de violence liée au genre, ainsi qu'une plus grande assurance des victimes qui osent de plus en plus dénoncer les comportements discriminatoires.

Le recours à l'EDH pour favoriser la culture du consentement et la compréhension intersectionnelle a également pris de l'ampleur dans les contextes européens. En **République tchèque**, 36 ateliers ont réuni plus de 760 enfants autour du concept du consentement, renforçant ainsi l'apprentissage précoce et les enseignements adaptés à leur âge. En **Finlande**, Amnesty a

*Des membres d'Amnesty International Zimbabwe font campagne contre les mariages d'enfants.*



© Amnesty International Côte d'Ivoire

travaillé avec des universités pour intégrer le consentement et les droits sexuels dans la formation du personnel enseignant. Elle a également pris en charge des activités de développement professionnel de celles et ceux qui travaillent sur la violence liée au genre. La rédaction d'une version en langue suédoise du matériel Parlons de consentement est un exemple de l'engagement en faveur de l'inclusion et de la pertinence culturelle. Ces initiatives ont fait progresser l'égalité des genres en fournissant des connaissances et en intégrant les principes de l'équité dans la formation des futurs éducateurs/trices et professionnel-le-s. Un autre pays où l'EDH a exercé clairement un rôle pour permettre aux enfants et aux jeunes de dénoncer les injustices fondées sur le genre est le **Nigéria**. Dans le cadre d'ateliers organisés à l'occasion de la Journée internationale du garçon et de la fille, 197 garçons et 251 filles ont pu en apprendre davantage sur les droits humains qui leur permettent d'exprimer leurs droits et de soutenir leurs pairs. En outre, 95 étudiant-e-s ont reçu une formation sur les droits de l'enfant et la violence liée au genre. Ils/Elles ont ensuite reçu la certification de « champions » et « championnes », qui va les amener à jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation à ces aspects des droits humains. En plus d'être éducatives, ces activités ont renforcé le leadership et la capacité d'action, en particulier chez les filles, dont beaucoup ont participé à la campagne de solidarité # EmpowerOurGirls. L'initiative a contribué à des changements visibles dans les mentalités à l'égard du genre chez les jeunes participant-e-s, mettant

en évidence le potentiel à long terme de l'éducation fondée sur les droits. Les méthodologies employées pour l'EDH ont également concerné le plaidoyer en direction des médias. Au Nigeria, Amnesty a produit et diffusé un podcast sur la mère d'une rescapée de violences sexuelles subies en milieu scolaire. Par le récit et la narration à la première personne, le podcast a sensibilisé les auditeurs et auditrices aux obstacles systémiques que comporte le système judiciaire et a donné de la visibilité aux expériences vécues par les rescapées. Cette forme d'EDH numérique a atteint un public au-delà des murs des salles de classe et des salles polyvalentes, invitant à une réflexion et un discours publics plus larges sur la violence de genre.

En **Côte d'Ivoire**, le renforcement des capacités des membres de la Commission des femmes d'Amnesty (associations locales dirigées par des femmes) a ouvert une voie claire à une justice de genre par l'éducation. Les participantes ont acquis des connaissances sur les mutilations génitales féminines (MGF), ce qui leur a permis de mener des activités locales de sensibilisation avec plus d'assurance. Une initiative clé a été une formation axée sur les violences liées au genre organisée au lycée pour filles de Bingerville, qui a suscité des discussions approfondies sur le viol, le harcèlement et les mutilations génitales féminines en milieu scolaire. En nommant explicitement ces formes de violence en tenant compte de leur contexte, l'activité d'EDH a aidé les élèves à reconnaître les conséquences sociales et

En avril 2024, Amnesty Côte d'Ivoire a organisé un forum des directeurs/trices des écoles amies des droits humains à Abidjan.



*Amnesty Slovaquie a organisé un atelier sur les questions relatives aux migrant-e-s dans les écoles.*

académiques des violences, notamment le traumatisme et l'isolement. La session a démontré le pouvoir de l'EDH lorsqu'elle est timent compte du contexte local pour donner aux jeunes femmes les moyens de remettre en question les normes néfastes et d'y résister. En **Argentine**, Amnesty International a également montré que l'EDH peut approfondir la conscience féministe chez les jeunes. Douze ateliers sur l'éducation complète à la sexualité ont touché 359 élèves du secondaire, abordant des thèmes tels que le consentement, la diversité, les droits en matière de procréation et le droit de disposer de son corps. Abordés sous l'angle des droits humains, ces ateliers ont renforcé la capacité des élèves à prendre des décisions éclairées. L'initiative a abouti à des événements participatifs tels que Broder les droits, dans le cadre duquel les jeunes ont utilisé l'art pour réfléchir sur les droits à l'avortement et ont pris part à un dialogue intergénérationnel avec des militant-e-s impliqué-e-s dans la campagne en faveur de la légalisation de l'avortement en Argentine. Ces espaces ont permis de diffuser des enseignements essentiels, qui ont intégré l'expression des émotions et la prise de conscience politique – deux dimensions vitales du pouvoir transformateur de l'EDH. La section nationale a également lancé un programme de diplôme en « Actions en justice féministes stratégiques », qui a marqué un autre jalon dans l'innovation en matière d'EDH. Créé en collaboration avec des institutions juridiques et universitaires, le cours a retenu 60 participant-e-s parmi plus de 1 000 candidatures

pour étudier les cadres juridiques des droits reproductifs, les stratégies concernant les procédures judiciaires et la simulation de procès. Le programme s'est concentré sur l'intersectionnalité et a promu la création d'alliances entre les réseaux juridiques et militants. Au **Bénin**, cette formation juridique approfondie a donné à une nouvelle cohorte de femmes et de défenseur-e-s de la justice de genre les outils nécessaires pour contester les systèmes d'oppression en se servant du droit comme moyen de transformation. Dans ce cas, le travail d'Amnesty a démontré que l'EDH peut porter sur les droits du travail liés au genre : des formations ciblées et des campagnes médiatiques ont sensibilisé à la violence liée au genre et aux protections prévues par la loi dont peuvent bénéficier les femmes qui travaillent dans les bars et les restaurants. S'appuyant sur le programme éducatif, les efforts de plaidoyer ont conduit à la création et à l'adoption d'une charte de bonnes pratiques par plus de 260 propriétaires de bars, institutionnalisant des normes du travail fondées sur les droits. En parallèle, des campagnes d'EDH dans les écoles ont permis de détecter un cas de mariage forcé, qui a été évité grâce à une action coordonnée. Cela souligne comment une éducation aux droits soutenue, associée à des réseaux locaux vigilants, peut aboutir à des réponses prévenant et corrigeant les injustices liées au genre.

Amnesty International **Slovaquie, Portugal et Moldavie** ont en outre démontré comment l'EDH peut agir en tant



© Green School

qu'outil préventif dans des contextes institutionnels. En **Slovaquie**, des ateliers sur l'intersectionnalité et la discrimination ont été conçus pour les écoles, les ONG et les lieux de travail. Les sessions d'EDH d'Amnesty International **Portugal** ont établi un lien entre la discrimination structurelle et des études de cas réelles tirées du travail mondial d'Amnesty, aidant les apprenant-e-s à situer des concepts abstraits dans des récits concrets. La formation proposée au corps enseignant en **Moldavie** a abordé la manière de répondre de manière éthique à la violence liée au genre, au harcèlement et aux agressions en milieu scolaire, compétences vitales pour mettre en place des environnements d'apprentissage sûrs pour les filles et les élèves marginalisé-e-s. Au **Maroc**, la tenue des 16 jours d'action contre la violence liée au genre a été l'occasion de mettre en valeur l'impact des interventions antérieures en matière d'EDH. Les participant-e-s formé-e-s ont mené des campagnes de sensibilisation ciblant les étudiant-e-s et ont contribué à élargir le plaidoyer en faveur de la dépénalisation de l'avortement. Ces efforts ont permis de jeter un pont entre l'éducation directe et l'action politique, faisant en sorte que les connaissances se traduisent par une participation civique. En **Uruguay**, l'éducation complète à la sexualité est restée au cœur des opérations de sensibilisation menées par Amnesty à l'échelon local. En collaboration avec le réseau de santé de Montevideo, la section

a organisé des sessions thématiques sur mesure pour les jeunes et les travailleurs sociaux/travailleuses sociales, dans lesquelles elle a assuré la promotion des droits sexuels et du respect dans les relations. Au **Paraguay**, les programmes d'EDH d'Amnesty ont également donné la priorité à l'éducation complète à la sexualité et facilité le dialogue avec les populations autochtones et les autorités sanitaires locales. Ces activités ont créé des boucles de rétroaction entre les systèmes éducatifs formels et les réalités sur le terrain, permettant aux personnes les plus touchées par les inégalités de prendre part à la définition des objectifs en matière d'égalité des genres.

Grâce à son travail mondial en matière d'EDH en 2024, Amnesty a non seulement diffusé des connaissances, mais également créé des espaces où les personnes – en particulier les femmes et les filles – pouvaient apprendre, diriger et transformer leur réalité. Des dialogues avec la population en Afrique rurale aux ateliers des jeunes de milieu urbain en Amérique latine, en passant par le développement professionnel en Europe et les campagnes numériques en Amérique du Nord, l'EDH est apparue partout comme un puissant moyen de gagner en assurance, de réclamer la justice et de favoriser la solidarité. Les réalisations de l'année écoulée réaffirment que lorsque l'éducation est ancrée dans les droits, cet outil d'apprentissage devient un instrument de libération.

*Élèves de l'établissement scolaire Green School de Bali, lors de leur événement Écrire pour les droits 2024 en collaboration avec Amnesty International Indonésie.*

## « MAINTENANT, JE COMPRENDS » : TRANSFORMER LA VIE ET LES LOIS CONTRE LE MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis 2024, Amnesty International met en œuvre le programme Empowering Communities to Combat Gender-Based Violence (GBV) [« Donner aux populations locales les moyens de combattre la violence liée au genre »] au **Burkina Faso**, au **Sénégal** et en **Sierra Leone**, avec le soutien de la Foundation for a Just Society International. S'appuyant sur les acquis d'une phase précédente axée sur l'éradication des mutilations génitales féminines et des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, cette deuxième phase (2024–2026) met davantage l'accent sur le renforcement institutionnel, le plaidoyer fondé sur les droits et le changement mené par la collectivité. Le programme a adopté une approche holistique et intersectionnelle, formant plus de 1 200 acteurs institutionnels et de la société civile, notamment de jeunes leaders, et touchant plus de 4 000 personnes grâce à des initiatives de sensibilisation ciblées. En travaillant en étroite collaboration avec les comités d'alerte locaux, les groupes de jeunes, les professionnels du droit et les décideurs, le programme a contribué à renforcer les mécanismes de signalement des cas de violence liée au genre et d'orientation des victimes, à améliorer la collaboration entre les secteurs et à donner aux populations locales les moyens de devenir des agents du changement.

Au **Burkina Faso**, Amnesty International a entamé, par le biais de sa participation active à la Coalition nationale contre le mariage des enfants (CONAMEB), un dialogue constructif avec la Commission des affaires juridiques et institutionnelles de l'Assemblée législative de transition. Ces efforts ont contribué à la révision du Code des personnes et de la famille, qui fixe à 18 ans l'âge minimum légal du mariage pour les filles comme pour les garçons. Bien qu'il s'agisse d'un progrès juridique important, le code révisé autorise toujours des exceptions, notamment le mariage à l'âge de 16 ans avec l'accord d'un juge et à la demande des parents. Le programme continue de plaider en faveur d'un alignement complet sur les normes internationales relatives aux droits humains afin d'éliminer ces failles. En **Sierra Leone**, le programme a soutenu un long plaidoyer qui a joué un rôle essentiel dans l'adoption du projet de loi sur l'interdiction du mariage des enfants. Le projet de loi fixe l'âge minimum légal du mariage à 18 ans, ce qui représente une étape législative majeure dans la lutte contre le mariage des enfants. Cependant, une forte résistance politique subsiste, en particulier en ce qui concerne la révision plus large de la Loi relative aux droits de l'enfant, qui est essentielle pour garantir une protection complète. Malgré ces difficultés, l'adoption du projet de loi atteste du pouvoir d'un dialogue persistant et coordonné avec les décideurs publics et les parties prenantes de la société civile. Au **Sénégal**, Amnesty a été un facteur clé dans les plateformes nationales de coordination visant à mettre fin aux mutilations génitales féminines. L'organisation s'est engagée activement dans le dialogue avec le ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille sur la politique à mener, contribuant à l'élaboration de la stratégie nationale sur les mutilations génitales féminines (2022–2030) et de son plan

« Grâce à ce projet, je comprends maintenant l'importance de permettre aux filles de poursuivre leurs études. Il n'est pas nécessaire de marier les filles très jeunes. J'ai une fille qui est née en 2003. Actuellement, elle étudie et elle ira à l'université cette année. Elle est la deuxième fille à obtenir un diplôme d'études secondaires depuis 1972. »

**Une membre du Comité d'alerte de Tabadian Dialico, Sénégal (décembre 2024)**

d'action (2022–2026). Grâce à ses contributions techniques et à son dialogue continu, Amnesty a exercé une influence sur l'orientation stratégique des efforts nationaux visant à éradiquer les pratiques néfastes et à protéger les droits des filles et des femmes.

Outre la modification de la législation, le programme a entraîné des changements importants dans les mentalités et les normes acceptées par la collectivité. Un exemple parlant vient de la communauté de Tabadian Dialico, dans la région de Tambacounda (est du Sénégal), où les comités d'alerte locaux prévus par le projet remettent en question des pratiques culturelles profondément enracinées et promeuvent l'éducation des filles.

Cette histoire incarne les répercussions du programme : changer non seulement les lois, mais aussi les mentalités et les pratiques. Le caractère depuis toujours normal du mariage précoce est en train d'être supplanté par de nouvelles aspirations pour l'avenir des filles, fondées sur l'éducation, l'autonomie et la dignité.

## ALGÉRIE : COLLABORER AVEC LES FEMMES CONTRE LE CODE DE LA FAMILLE ALGÉRIEN

En Algérie, les manifestations publiques et les rassemblements civiques sont strictement interdits. Pour cette raison, Amnesty International Algérie a adopté une approche innovante en matière d'EDH pour promouvoir la sensibilisation et le dialogue sur l'égalité des genres. L'initiative, intitulée Randonnées pour l'égalité, a été créée comme une activité légale, symbolique et éducative conçue pour lutter contre les inégalités de genre profondément ancrées dans les mentalités et inscrites dans le Code de la famille algérien. Imaginées comme une solution de substitution aux manifestations publiques, de par leur caractère non conflictuel et culturellement acceptable, les randonnées ont servi de plateforme pour l'apprentissage et la réflexion du public. L'initiative a mobilisé les participant-e-s sous la forme de marches collectives derrière le message « chaque pas est une victoire contre l'injustice », faisant de chaque randonnée une occasion de sensibiliser le public aux droits reconnus aux femmes dans la législation, aux lois discriminatoires et aux retombées plus générales des inégalités liées au genre sur les droits humains.

Grâce à des dialogues structurés et à des activités d'apprentissage informelles intégrées aux randonnées, les participant-e-s ont abordé des concepts clés du droit et des droits humains liés à la tutelle, au mariage, au divorce et à l'héritage. Cette approche a favorisé une réflexion critique et a renforcé la compréhension civique de la façon dont les systèmes juridiques peuvent perpétuer ou démanteler les inégalités. Les plateformes numériques ont joué un rôle complémentaire, amplifiant l'impact éducatif de l'initiative. Les contenus partagés sur les réseaux sociaux ont élargi la portée des enseignements au-delà des espaces physiques, permettant d'instaurer un dialogue plus large avec le public et stimulant les conversations à l'échelle nationale, en particulier dans les réseaux de défense des droits des jeunes et des femmes, sur la nécessité d'une réforme de la législation. L'une des principales forces de l'initiative a résidé dans sa conception collaborative et inclusive. Amnesty International Algérie a travaillé en étroite collaboration avec des organisations locales de défense des droits des femmes, des militant-e-s féministes et des personnes touchées par



des lois discriminatoires. Ces partenariats ont garanti la pertinence des contenus éducatifs et ancré l'initiative dans les expériences vécues par les personnes les plus directement touchées.

Les résultats ont été à la fois concrets et tournés vers l'avenir. De nombreuses associations de défense des droits des femmes ont exprimé leur intérêt pour participer officiellement aux randonnées qui auront lieu à partir de 2025, soulignant le potentiel de l'initiative à se transformer en un mouvement éducatif citoyen et durable. Les randonnées ont offert aux femmes un espace sûr et participatif où retrouver de la visibilité dans la vie publique, exprimer leurs revendications en faveur de l'égalité et participer à l'éducation civique sans avoir à craindre de répression. De manière plus générale, les Randonnées pour l'égalité ont prouvé la valeur des stratégies d'EDH innovantes et adaptées au contexte dans des environnements civiques entravés par des restrictions. En combinant l'éducation, le symbolisme et la participation du public, l'initiative a repoussé les limites de l'engagement civique et renforcé la capacité du public à plaider en faveur d'un changement législatif et social. Amnesty International Algérie continuera d'exploiter cet élan et de soutenir les efforts d'apprentissage et de plaidoyer menés par les femmes tout en faisant progresser l'appel en faveur d'un Code de la famille qui respecte le principe de l'égalité, de la non-discrimination et des droits humains pour tous et toutes.

*Les membres d'Amnesty Algérie ont organisé plusieurs activités pour recueillir des signatures et écrire des lettres de solidarité pour Écrire pour les droits 2024.*

# CONCLUSION

En 2024, alors que les droits humains étaient encore mis à mal par la désinformation généralisée et le rétrécissement de l'espace civique, le travail d'Amnesty en matière d'EDH est apparu comme une force importante de résistance et de renouveau. Loin d'être une activité complémentaire, l'EDH a fonctionné comme un fondement stratégique, jetant les bases cognitives, comportementales et organisationnelles de la défense collective des droits et du renforcement du pouvoir citoyen dans le monde entier. Le présent rapport démontre que grâce à une éducation ancrée dans la réalité, innovante et participative, Amnesty n'a pas seulement sensibilisé l'opinion, mais a également étayé la capacité d'action, la solidarité et le changement systémique.

Au cœur de cet impact se trouve l'engagement de l'EDH en faveur d'un **modèle d'éducation centré sur l'élève et source de changement**. Plutôt que de considérer les apprenant-e-s comme des réceptacles passifs de l'information, l'EDH d'Amnesty leur a donné une place de co-créeurs/trices de savoir – ancré-e-s dans leurs expériences vécues, leurs contextes culturels et leurs aspirations. Par ce modèle, qui renforce la compréhension critique, les gens sont passés de cibles de la sensibilisation à moteurs de l'action, permettant de diversifier les points de départ et les parcours. Au **Kenya**, par exemple, plus de 300 éducateurs/trices ont été familiarisé-e-s avec des approches de l'engagement des élèves tenant compte des traumatismes et fondées sur les droits, à la suite du meurtre d'un lycéen lors d'une manifestation étudiante. Le changement a été au-delà de la transmission de connaissances : il a initié l'adoption de pratiques disciplinaires plus inclusives et non violentes dans de nombreuses écoles et a déclenché un dialogue au niveau national sur la sécurité des élèves et l'obligation de rendre des comptes. Au **Ghana**, les jeunes formé-e-s dans le cadre de l'initiative Orange Your Campus sont devenu-e-s des éducateurs/trices pour leurs pairs et des organisateurs/trices de campagnes, concevant et mettant en œuvre des stratégies de lutte contre la violence liée au genre en tenant compte du contexte. Des transformations du même ordre ont été observées au **Portugal**, où des



En haut : Atelier sur les droits de la communauté LGBTQI+ dans la ville de Guadalajara, organisé par Amnesty Mexique.

En bas : Forum d'éducation aux droits humains en Asie centrale, 2024.

milliers d'apprenant-e-s se sont engagé-e-s dans des programmes participatifs d'EDH reliant le droit de manifester à des valeurs civiques plus larges.

Les **partenariats profonds et durables avec les acteurs locaux** ont été tout aussi essentiels au succès de l'EDH en 2024. Les relations de confiance avec les groupes issus de la base, les éducateurs/trices, les dirigeant-e-s autochtones, les réseaux de jeunes et les associations de femmes ont permis à Amnesty de concevoir des programmes éducatifs non seulement pertinents à l'échelon local, mais aussi profondément ancrés dans la réalité sociale et politique de chaque contexte. En **Guinée**, l'initiative Grin de Thé, qui a attiré plus de 200 jeunes dans des conversations sur la liberté d'expression et de réunion pacifique, a illustré la manière dont les pratiques culturelles – comme les rassemblements informels autour d'un thé – pouvaient être transformées en espaces de dialogue civique. Dans le même temps, au **Paraguay** et au **Zimbabwe**, Amnesty a travaillé avec les populations rurales pour établir un lien entre les droits humains et des aspects du développement local tels que la résilience climatique, la santé maternelle et la sécurité dans les écoles, faisant de l'éducation un outil durable pour lutter contre les injustices.

Une autre caractéristique déterminante de l'EDH en 2024 a été son **intégration stratégique au travail plus général de campagne et de plaidoyer**. Des séances d'éducation ont souvent été intégrées dans les campagnes sur le droit de manifester, les libertés numériques, la justice climatique, la protection des personnes réfugiées et l'égalité des genres. Cette coordination a renforcé les résultats à la fois en matière d'éducation et de plaidoyer. Au **Népal** et au **Chili**, l'EDH a doté les populations locales de connaissances juridiques et de compétences en matière de plaidoyer pour contester directement les lois restrictives, organiser des manifestations et exiger que justice soit rendue aux victimes de violences policières. Au **Nigeria**, les débats interuniversitaires sur la liberté d'expression ont créé de nouveaux espaces civiques pour la dissidence, tandis qu'en **Sierra Leone**, l'EDH a fourni un soutien aux négociations avec le procureur général pour réformer la législation obsolète sur les manifestations. Ces initiatives ont élargi la diffusion de connaissances juridique et ont soutenu les changements d'orientation et le dialogue avec les institutions. Des réformes législatives aux campagnes de terrain, l'EDH est apparue comme un moteur du débat public et de la transformation structurelle.

L'**innovation** a été une autre caractéristique de la stratégie d'EDH d'Amnesty en 2024. Reconnaisant la diversité des styles d'apprentissage, des contextes culturels et des besoins en matière d'accès, l'organisation a adopté des



pédagogies créatives et multimodales pour atteindre les apprenant-e-s et les rendre plus autonomes. En **Thaïlande**, Amnesty a co-développé un jeu de société – Make it Rights – pour simuler les difficultés d'un plaidoyer réel et guider les jeunes dans la prise de décision stratégique. Au **Chili**, les jeunes ont participé à des ateliers collaboratifs de modification de Wikipédia pour rédiger des contre-discours résistant à la censure officielle. En **Moldavie** et en **Finlande**, les programmes de formation du personnel enseignant ont introduit de nouvelles façons de discuter des droits sexuels et du consentement, en associant le contenu technique à l'intelligence émotionnelle et à la sensibilité culturelle. Le festival national des droits numériques du **Kenya** a mobilisé les étudiant-e-s par le biais d'essais, de musique et de jeux, introduisant un langage et une pensée fondés sur les droits dans les

En haut : Participant-e-s d'un atelier d'Amnesty en Slovaquie.

En bas : Des militant-e-s et des sympathisant-e-s célèbrent le 30<sup>e</sup> anniversaire de la section d'Amnesty International Taiwan.



espaces publics numériques. Ces formats innovants ont rendu les contenus complexes relatifs aux droits plus parlants et plus faciles à exploiter, en particulier pour les jeunes et les groupes marginalisés pour lesquels l'accès à l'éducation traditionnelle est souvent difficile.

L'un des changements les plus stratégiques de 2024 a peut-être été l'**intégration institutionnelle de l'EDH** dans les systèmes scolaires, les établissements de formation du personnel enseignant et les infrastructures de la société civile. Les partenariats d'Amnesty avec les ministères de l'Éducation, les universités des sciences de l'éducation et les pouvoirs publics locaux ouvrent la voie à la pérennité de l'éducation aux droits humains. En **Moldavie**, un accord formel avec l'Université pédagogique d'État a permis que les futurs éducateurs et éducatrices obtiennent leur diplôme avec une base solide en méthodes d'enseignement inclusives et fondées sur les droits. À **Porto Rico**, Amnesty a soutenu l'intégration du droit de manifester dans les programmes scolaires d'éducation à la citoyenneté, tandis qu'aux **Pays-Bas**, une émission pédagogique sur la liberté de réunion, diffusée à la télévision nationale, a été vue par plus de 10 000 élèves. Dans les Amériques, en Asie, en Europe et en Afrique subsaharienne, ces partenariats institutionnels ont permis à l'EDH d'évoluer depuis des initiatives basées sur des projets vers une architecture civique à plus long terme, capable de donner aux nouvelles générations les moyens de connaître, comprendre, revendiquer et défendre leurs droits.

Tout au long de 2024, le programme EDH d'Amnesty International a démontré que l'éducation, lorsqu'elle est

ancrée dans les valeurs des droits humains et inscrite dans la vie locale, devient un puissant moteur de changement. Elle permet aux personnes de passer de la passivité à la capacité d'action civique, de l'isolement à l'action collective. L'EDH a fourni les connaissances, les compétences, le langage et la solidarité nécessaires pour imaginer et mettre en œuvre des solutions alternatives, qu'il s'agisse d'une enseignante recadrant la dynamique du pouvoir en classe au **Zimbabwe**, d'un étudiant organisant une campagne en faveur du climat au **Togo**, d'une jeune réfugiée formant un club de plaidoyer en **Thaïlande** ou d'un jeune autochtone du **Canada** contestant la dépossession des terres. Dans un monde où les pratiques autoritaires et les injustices sont en augmentation, l'éducation aux droits humains offre une contre-stratégie lente mais durable, personnelle mais évolutive, adaptée au contexte local mais pertinente à l'échelle mondiale. Par un enseignement participatif, piloté localement et aligné sur les campagnes, Amnesty a non seulement favorisé le savoir, mais aussi déclenché un mouvement. Comme le montre ce rapport, lorsque les droits font l'objet d'un enseignement et d'une défense d'envergure collective, les racines de la résistance s'ancrent plus profondément et les structures d'oppression commencent à s'éroder. L'avenir des droits humains dépend certes des lois et des institutions, mais aussi de la bonne information et de la connexion suffisante de populations courageuses : l'éducation aux droits humains est le moyen de parvenir à ce résultat.

*Les participant-e-s des ateliers d'Amnesty Moldavie sur la discrimination, la violence et les agressions dans les écoles célèbrent la fin du cours.*

# AMNESTY INTERNATIONAL L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS EN 2024

Index : POL 32/0200/2025  
Langue originale : anglais

---

**AMNESTY INTERNATIONAL**  
SECRÉTARIAT INTERNATIONAL  
Peter Benenson House, 1 Easton  
Street, Londres WC1X 0DW,  
Royaume-Uni

**Courriel :** [contactus@amnesty.org](mailto:contactus@amnesty.org)  
**Tél. :** +44-20-74135500  
**Fax :** +44-20-79561157

**[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**

